

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## **6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**

### **Avis de publication**

#### **Tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2016**

(Voir section 1.1 du présent bulletin)

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

### 6.2.1 Consultation

#### **Publication d'un projet de règlement à la Gazette officielle du Québec pour consultation – Règlement modifiant le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI<sup>i</sup>**

Vous trouverez, ci-dessous, le projet de règlement suivant, en versions française et anglaise :

- *Règlement modifiant le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI.*

Ce projet de règlement a été publié dans la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* du 16 décembre 2015 (147<sup>e</sup> année, n° 50). Le texte du projet pourra être approuvé avec ou sans modification par le gouvernement à l'expiration du délai de 45 jours à compter de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* le 16 décembre 2015.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit à l'adresse mentionnée dans l'avis, avant l'expiration du délai de 45 jours à compter de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

**Le 17 décembre 2015**

---

<sup>i</sup> Diffusion autorisée par Les Publications du Québec

«L'utilisation d'une enveloppe-réponse autre que celle transmise par la Commission n'emporte pas le rejet du vote, pourvu que cette enveloppe soit également opaque et ne permette pas l'identification du salarié.»

**5.** L'article 19 de ce règlement est remplacé par le suivant :

«**19.** Le dépouillement des votes débute le jour ouvrable qui suit la fin de la période de vote, au lieu déterminé par le directeur du scrutin.

Le directeur du scrutin informe chacune des associations du lieu du dépouillement au moins 5 jours ouvrables avant celui-ci.»

**6.** L'article 20 de ce règlement est modifié par le remplacement de «des observateurs, parmi lesquels chacune nomme son représentant autorisé. Un observateur d'une association» par «un représentant autorisé. Celui-ci».

**7.** L'article 21 de ce règlement est remplacé par le suivant :

«**21.** Le représentant autorisé agit en tant qu'observateur lors du dépouillement du vote.»

**8.** L'article 22 de ce règlement est abrogé.

**9.** L'article 23 de ce règlement est modifié :

1° par le remplacement de «chacun de ses observateurs et précisant celui qui agit à titre de» par «son»;

2° par le remplacement de «chacun des observateurs» par «son représentant autorisé».

**10.** L'article 26 de ce règlement est modifié par le remplacement du paragraphe 8° du premier alinéa par les suivants :

«8° n'est pas accompagné d'un document d'identification valide prévu par l'article 14;

9° dont la photocopie du document d'identification valide prévu par l'article 14 ne permet pas d'en voir clairement les mentions ainsi que la photo et la signature du salarié, contrairement aux exigences du troisième alinéa de cet article.»

**11.** L'article 28 de ce règlement est remplacé par le suivant :

«**28.** Le scrutateur présente au directeur du scrutin tout bulletin de vote qui lui paraît devoir être rejeté en application de l'article 26 pour qu'il en détermine la validité.»

**12.** Les articles 29 et 30 de ce règlement sont abrogés.

**13.** L'article 32 de ce règlement est modifié :

1° par la suppression du paragraphe 3°;

2° par la suppression, dans le paragraphe 4°, de «, observateurs».

**14.** L'article 34 de ce règlement est modifié :

1° par le remplacement, dans le premier alinéa, de «transmise au directeur du scrutin à l'adresse fixée pour la transmission des enveloppes-réponses» par «reçue à l'adresse du bureau de vote»;

2° par le remplacement, dans le deuxième alinéa, de «ou reçu hors délai doit être considéré valide» par «doit être considéré valide, notamment après avoir vérifié l'intention et l'identité du salarié».

**15.** Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

64208

## Projet de règlement

Loi sur les valeurs mobilières  
(chapitre V-1.1)

### Droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI —Modification

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1), que le «Règlement modifiant le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI», dont le texte apparaît ci-dessous, pourra être approuvé par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI a pour but de fixer les droits relatifs aux systèmes à payer aux autorités en valeurs mobilières du Canada, principalement pour le dépôt des documents précis.

Le projet de règlement propose l'imposition de droits relatifs au système de SEDAR de 25 \$ pour le dépôt électronique de chaque déclaration de placement avec dispense, tel qu'établi. Ce montant va servir au paiement des coûts et des dépenses liés au développement des systèmes et au soutien des usagers additionnels de SEDAR.

L'analyse d'impact réglementaire produit par le ministère des Finances sur la base des chiffres obtenus de l'Autorité des marchés financiers montre que le dépôt électronique des documents au moyen de SEDAR n'entraînera pas de coûts supplémentaires pour les émetteurs. Il s'agit plutôt d'une économie. Par ailleurs, les modifications proposées n'auront pas d'impact négatif sur les petites et moyennes entreprises.

Des renseignements additionnels concernant ce projet de règlement peuvent être obtenus en s'adressant à madame Veerle Braeken, directrice, Direction des pratiques commerciales et du développement du secteur financier, ministère des Finances, 8, rue Cook, bureau 4.38, Québec (Québec) G1R 0A4, téléphone : 418 646-7419, télécopieur : 418 646-5744, courriel : veerle.braeken@finances.gouv.qc.ca

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai de 45 jours mentionné ci-dessus, à monsieur Richard Boivin, sous-ministre adjoint aux politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif, ministère des Finances, 8, rue Cook, 4<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 0A4.

*Le ministre des Finances,*  
CARLOS LEITÃO

### **Règlement modifiant le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI**

Loi sur les valeurs mobilières  
(chapitre V-1.1, a. 331, par. 9°)

**1.** Le Règlement 13-102 sur les droits relatifs aux systèmes de SEDAR et de la BDNI (chapitre V-1.1, r. 2.1) est modifié par l'insertion, après l'article 4, du suivant :

#### **«Droits relatifs au système pour les dossiers qui ne nécessitent pas d'autorité principale**

**4.1.** 1) La personne qui dépose un dossier du type décrit dans la colonne B de l'Annexe C, dans la catégorie visée dans la colonne A de cette annexe, verse les droits relatifs au système prévus dans la colonne C de cette annexe. Les droits relatifs au système sont payables aux autorités en valeurs mobilières auprès desquelles le dépôt doit être effectué en vertu du Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) (chapitre V-1.1, r. 2) et répartis entre elles. ».

**2.** L'article 8 de ce règlement est modifié par l'insertion, après «4,» de «4.1.».

**3.** Ce règlement est modifié par l'addition, après l'Annexe B, de la suivante :

#### **«ANNEXE C AUTRES DROITS RELATIFS AU SYSTÈME DE SEDAR (pour les dossiers qui ne nécessitent pas d'autorité principale) (Article 4.1)**

Rubrique	Colonne A Catégorie de dossier	Colonne B Type de dossier	Colonne C Droits relatifs au système à payer
1	Fonds d'investissement/ placements sur le marché dispensé et information à fournir	Déclaration de placement avec dispense	25 \$
2	Autres émetteurs/ placements sur le marché dispensé et information à fournir	Déclaration de placement avec dispense	25 \$

».

**4.** Le présent règlement entre en vigueur le 24 mai 2016.

64206

**Publication of draft Regulation in the *Gazette officielle du Québec* for comment – Regulation to amend Regulation 13-102 respecting System fees for SEDAR and NRD<sup>i</sup>**

Below are the English and French versions of the following draft Regulation:

- *Regulation to amend Regulation 13-102 respecting System fees for SEDAR and NRD.*

This draft Regulation was published in Part 2 of the *Gazette officielle du Québec* dated December 16, 2015 (Vol. 147, No. 50). The text of the draft Regulation may be approved by the government, with or without amendment, after 45 days have elapsed since its publication in the *Gazette officielle du Québec* on December 16, 2015

Comments regarding the above may be made in writing to the address given in the notice before the expiry of the 45-day period from the date of publication in the *Gazette officielle du Québec*.

**December 17, 2015**

---

<sup>i</sup> Publication authorized by *Les Publications du Québec*

The draft Regulation amends section 1.32 of the Regulation respecting the diplomas issued by designated educational institutions which give access to permits or specialist's certificates of professional orders to add a new diploma giving access to the permit issued by the Ordre des géologues du Québec, namely the diploma awarded upon completion of the program Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, concentration géologie, of the Université du Québec à Montréal.

The draft Regulation has no impact on enterprises, including small and medium-sized businesses.

It will be submitted to the Office des professions du Québec and to the Ordre des géologues du Québec to obtain their opinion. The Office will seek the opinion of the Order and send it to the Minister of Justice with its own opinion, after consulting the educational institutions concerned.

Further information may be obtained by contacting Alain Liard, Executive Director and Secretary of the Ordre des géologues du Québec, 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3C6; telephone: 514 278-6220 or 1 888 377-7708; fax: 514 844-7556.

Any person wishing to comment is requested to submit written comments within the 45-day period to Jean Paul Dutrisac, Chair of the Office des professions du Québec, 800, place D'Youville, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5Z3. The comments will be forwarded by the Office to the Minister of Justice and may also be sent to the professional order concerned and to interested persons, departments and bodies.

STÉPHANIE VALLÉE,  
*Minister of Justice*

### **Regulation to amend the Regulation respecting the diplomas issued by designated educational institutions which give access to permits or specialist's certificates of professional orders**

Professional Code  
(chapter C-26, s. 184, 1st par.)

**1.** The Regulation respecting the diplomas issued by designated educational institutions which give access to permits or specialist's certificates of professional orders (chapter C-26, r. 2) is amended in section 1.32 by adding the following after subparagraph *f* of paragraph 1:

“(g) Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, concentration géologie, from the Université du Québec à Montréal;”.

**2.** This Regulation comes into force on the fifteenth day following the date of its publication in the *Gazette officielle du Québec*.

102392

### **Draft Regulation**

Securities Act  
(chapter V-1.1)

#### **System fees for SEDAR and NRD — Amendment**

Notice is hereby given, in accordance with sections 10 and 11 of the Regulations Act (chapter R-18.1), that the Regulation to amend the Regulation 13-102 respecting system fees for SEDAR and NRD, appearing below, may be approved by the Government on the expiry of 45 days following this publication.

The purpose of Regulation 13-102 respecting system fees for SEDAR and NRD is to set the system-related fees to be paid to the Canadian securities authorities, mainly for the filing of specific documents.

The draft Regulation prescribes fees of \$ 25 in relation to the SEDAR system for the electronic filing of each report of exempt distribution, as established. The amount will be used to pay the costs and expenses relating to system development and to the support for additional SEDAR users.

The impact of the Regulation, as analyzed by the Ministère des Finances on the basis of numbers provided by the Autorité des marchés financiers, shows that the electronic filing of documents with SEDAR will not entail additional costs for emitters. There will be savings instead. The proposed amendments will have no negative impact on small and medium-sized businesses.

Further information may be obtained by contacting Veerle Braeken, Director, Direction des pratiques commerciales et du développement du secteur financier, Ministère des Finances, 8, rue Cook, bureau 4.38, Québec (Québec) G1R 0A4; telephone: 418 646-7419; fax: 418 646-5744; email : [veerle.braeken@finances.gouv.qc.ca](mailto:veerle.braeken@finances.gouv.qc.ca)

Any person wishing to comment on the matter is requested to submit written comments within the 45-day period to Richard Boivin, Assistant Deputy Minister for policies related to financial institutions and to corporate law, Politiques relatives aux institutions financières et au droit corporatif, Ministère des Finances, 8, rue Cook, 4<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 0A4.

CARLOS LEITÃO,  
*Minister of Finance*

### Regulation to amend Regulation 13-102 respecting system fees for SEDAR and NRD

Securities Act  
(chapter V-1.1, s. 331, par. (9))

**1.** Regulation 13-102 respecting System fees for SEDAR and NRD (chapter V-1.1, r. 2.1) is amended by inserting, after section 4, the following:

**“System fees for filings that do not require a principal regulator**

**4.1.** (1) A person making a filing of the type described in Column B of Appendix C, and of the category referred to in Column A of that Appendix, must pay the system fee specified in Column C of that Appendix. The system fee is payable to, and allocated among, the securities regulatory authorities with whom the filing is required under Regulation 13-101 respecting System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR) (chapter V-1.1, r. 2).

**2.** Section 8 of the Regulation is amended by inserting, after “4,” “4.1,”.

**3.** The Regulation is amended by adding, after Appendix B, the following:

**“APPENDIX C  
OTHER SEDAR SYSTEM FEES  
(for filings that do not require a principal regulator)  
(Section 4.1)**

Item	Column A Category of Filing	Column B Type of Filing	Column C System Fee Payable
1	Investment fund issuers/ exempt market offerings and disclosure	Report of Exempt Distribution	\$25.00
2	Other issuers/ exempt market offerings and disclosure	Report of Exempt Distribution	\$25.00

**4.** This Regulation comes into force on May 24, 2016.

102414



## 6.2.2 Publication

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### Corporation pharmaceutique Nymox

Interdit à Corporation pharmaceutique Nymox et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de son rapport financier intermédiaire, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 30 septembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

Décision n°: 2015-FIIC-0278

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	15 décembre 2015	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoire du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Fonds de placement Dividendes du Barreau du Québec Fonds de placement Mondial du Barreau du Québec	10 décembre 2015	Québec
Catégorie de rendement à prime Dynamique	15 décembre 2015	Ontario
CI Financial Corp.	15 décembre 2015	Ontario
Corporation Park Lawn	8 décembre 2015	Ontario
Firm Capital Mortgage Investment Corporation	8 décembre 2015	Ontario
Fonds à revenu élevé Purpose	10 décembre 2015	Ontario
Fonds de revenu stratégique plus RP	9 décembre 2015	Ontario
Fonds privé d'obligations de sociétés	10 décembre 2015	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
canadiennes TD		
Fonds privé d'obligations de sociétés américaines TD		
Fonds privé à rendement diversifié canadien TD		
Fonds privé de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD		
Fonds privé d'actions canadiennes de premier ordre TD		
Fonds privé d'actions canadiennes de valeur TD		
Fonds privé d'actions américaines de premier ordre TD		
Fonds privé neutre en devises d'actions américaines de premier ordre TD		
Fonds privé de titres internationaux TD		
George Weston limitée	9 décembre 2015	Ontario
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	10 décembre 2015	Ontario
Smart Real Estate Investment Trust	11 décembre 2015	Ontario
Société Financière Manuvie	10 décembre 2015	Ontario
TransAlta Corporation	11 décembre 2015	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Opsens Inc.	14 décembre 2015	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
Catégorie Valeur Trapeze Fonds de dividendes marchés émergents Redwood Fonds d'obligations sans contraintes Redwood Catégorie d'innovations mondiales Redwood Catégorie de pension Redwood Portefeuille d'obligations mondiales à rendement global Redwood	14 décembre 2015	Ontario
Corporation Park Lawn	15 décembre 2015	Ontario
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	15 décembre 2015	Alberta
Firm Capital Mortgage Investment Corporation	15 décembre 2015	Ontario
Fonds de dividendes d'actions américaines de valeur stratégique Federated	9 décembre 2015	Colombie-Britannique
Hydro One Inc.	15 décembre 2015	Ontario
Inter Pipeline Ltd.	14 décembre 2015	Alberta
Sleep Country Canada Holdings Inc.	11 décembre 2015	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie portefeuille de revenu prudent LifePoints Russell	11 décembre 2015	Ontario
Catégorie fonds d'infrastructures mondiales Russell		
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	9 décembre 2015	Ontario
Fonds international de croissance MD	9 décembre 2015	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 décembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 décembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 décembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 décembre 2015	19 octobre 2015
Banque de Montréal	9 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	10 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	10 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 décembre 2015	27 avril 2015



Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	11 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	14 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	14 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	14 décembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	14 décembre 2015	27 avril 2015
Banque Laurentienne du Canada	11 décembre 2015	10 novembre 2014
Banque Nationale du Canada	9 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	9 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	10 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	14 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	14 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	14 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	15 décembre 2015	20 juin 2014
Banque Royale du Canada	2 décembre 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	2 décembre 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	2 décembre 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	3 décembre 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	10 décembre 2015	20 décembre 2013
Banque Royale du Canada	2 décembre 2015	20 décembre 2013

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 décembre 2015	27 juin 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 décembre 2015	27 juin 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 décembre 2015	27 juin 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 décembre 2015	27 juin 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 décembre 2015	27 juin 2014
La Banque Toronto-Dominion	9 décembre 2015	13 juin 2014

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs

concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque de Montréal	2015-11-24	10 000 000 \$
Banque de Montréal	2015-11-24	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2015-11-12	2 661 400 \$
Banque Royale du Canada	2015-11-16	3 685 000 \$
Banque Royale du Canada	2015-11-20	3 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2015-11-20	2 667 600 \$
Exploration Midland inc.	2015-11-20	710 060 \$
NADG Real Estate Opportunity Fund	2015-11-13	28 500 000 \$
NCL Corporation Ltd.	2015-11-10	4 640 650 \$
NYX Gaming Group Limited	2015-11-20	1 498 500 \$
OPB Finance Trust	2015-11-17	243 900 000 \$
Prefund Capital Fund V-A Limited Partnership	2015-11-20	55 000 000 \$
Ressources Nippon Dragon Inc.	2015-11-25	267 600 \$
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust II	2015-11-16	871 015 \$
Serengeti Resources Inc.	2015-11-19	212 305 \$
Skyline Apartment Real Estate Investment Trust	2015-11-15	17 315 883 \$
Stem 7 Capital Inc.	2015-11-24	154 400 \$
StorageVault Canada Inc.	2015-11-23 et 2015-11-25	6 667 554 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TFS Canada Bond Series III Inc.	2015-11-16	7 921 542 \$
UBS AG, Jersey Branch	2015-11-13 et 2015-11-17	9 747 368 \$
UBS AG, Zurich	2015-11-13	131 885 \$
Vancouver Airport Authority	2015-11-10	200 000 000 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2015-11-19	275 000 \$
Walton TX Dallas Kemp Ridge Investment Corporation	2015-11-13	97 630 \$
Walton TX Dallas Kemp Ridge Investment Corporation	2015-11-19	261 930 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

## 6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

### Banque de Montréal

Le 16 décembre 2015

#### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque de Montréal  
(la demanderesse)

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande d'ordonnance en Ontario aux termes de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») modifiant la décision du directeur datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, et des dispositions équivalentes au Québec aux termes du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015 et le 16 décembre 2015 dans le cas de la décision au Québec.

### Demande de modification de dispense

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 4 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), et c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à leur tour, acceptable pour la CVMO et l'Autorité » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. la CVMO est l'autorité principale aux fins de la présente demande;
2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

## Déclarations

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :
  - a) la déclaration au point 9 est modifiée en remplaçant l'expression « la majorité » par « certaines »;
  - b) les renvois au « projet de ligne directrice B-7 » sont remplacés par des renvois à la « ligne directrice B-7 ».
2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
3. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
4. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
5. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

## Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

## ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la loi sur les instruments dérivés  
La législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque de Montréal  
(la demanderesse)

### DÉCISION

## Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur »), en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision, en Ontario en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), au Manitoba en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;
- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration.

En vertu du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (en vue d'une demande sous examen coordonné) :

1. la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;
2. la décision est la décision de l'autorité principale et fait foi de la décision de chacun des autres décideurs.

### Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« loi d'interdiction » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une loi d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

## Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

1. la demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège social à Montréal, au Québec, et son principal établissement et bureau de la direction à Toronto, en Ontario;
2. la demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;
3. la demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. bien que le projet de ligne directrice B-7 ne l'exige pas expressément, la demanderesse estime que le respect des dispositions de déclaration locales au Québec et au Manitoba est compatible avec les principes des réformes visant les instruments dérivés de gré à gré adoptées par le G-20 et appuyées par le gouvernement du Canada;
5. le 29 octobre 2014, la CVMO et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « communiqués ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
6. dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
7. la demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales;
8. afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
9. la demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, la majorité des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
10. le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;



11. si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
12. la demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs est convaincu que la décision répond aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre la décision.

L'autorité principale a décidé d'accorder la dispense demandée et elle ordonne ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux lois d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe 27a) et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - (A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction;
  - (B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la loi d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO et à l'AMF (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une loi d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une loi d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des lois d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de

s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :
- A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;
  - B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas réaliste ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO et à l'AMF (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les rubriques « Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- A) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;
- B) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou
- C) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées, jusqu'au moment où cette information est fournie à la demanderesse.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO et à l'AMF;
- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que les dispenses qui précèdent continueront de s'appliquer à l'égard d'une opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

4. Effet de la décision – Les dispenses prévues aux termes des paragraphes 1, 2 et 3 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

« Kevin Fine »  
 Directeur  
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Décision n°: 2015-EDERI-0018

**La Banque Toronto–Dominion**

Le 16 décembre 2015

**DANS L'AFFAIRE**

Intéressant la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Toronto–Dominion  
(la demanderesse)

**Contexte**

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande d'ordonnance en Ontario aux termes de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») modifiant la décision du directeur datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, et des dispositions équivalentes au Québec aux termes du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015 et le 16 décembre 2015 dans le cas de la décision au Québec.

**Demande de modification de dispense**

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 4 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), et c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à son tour, acceptable pour la CVMO » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. la CVMO est l'autorité principale aux fins de la présente demande;
2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

**Interprétation**

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

**Déclarations**

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :

- a) la déclaration au point 9 est modifiée en remplaçant l'expression « la majorité » par « certaines »;
  - b) les renvois au « projet de ligne directrice B-7 » sont remplacés par des renvois à la « ligne directrice B-7 ».
2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
  3. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
  4. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
  5. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

### ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

#### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la loi sur les instruments dérivés  
la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Toronto –Dominion  
(la demanderesse)

#### DÉCISION

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur »), en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision, en Ontario en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), au Manitoba en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des

valeurs mobilières du Manitoba et au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;
- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration.

En vertu du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (en vue d'une demande sous examen coordonné) :

1. la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;
2. la décision est la décision de l'autorité principale et fait foi de la décision de chacun des autres décideurs.

### Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« loi d'interdiction » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une loi d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

### Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

1. la demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège social à Toronto, en Ontario;
2. la demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;
3. la demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. bien que le projet de ligne directrice B-7 ne l'exige pas expressément, la demanderesse estime que le respect des dispositions de déclaration locales au Québec et au Manitoba est compatible avec les principes des réformes visant les instruments dérivés de gré à gré adoptées par le G-20 et appuyées par le gouvernement du Canada;
5. le 29 octobre 2014, la CVMO et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité des marchés financiers, ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « communiqués ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
6. dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
7. la demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales;
8. afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
9. la demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, la majorité des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
10. le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;
11. si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
12. la demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs est convaincu que la décision répond aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre la décision.

L'autorité principale a décidé d'accorder la dispense demandée et elle ordonne ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux lois d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe 27a) et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction;
  - B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la loi d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une loi d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une loi d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des lois d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à



l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;
- B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas réaliste ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les rubriques « Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - A) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer

l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;

- B) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou
- C) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées, jusqu'au moment où cette information est fournie à la demanderesse.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO;
- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que les dispenses qui précèdent continueront de s'appliquer à l'égard d'une opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

- 4 Effet de la décision – Les dispenses prévues aux termes des paragraphes 1, 2 et 3 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

« Kevin Fine »  
 Directeur  
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Décision n°: 2015-EDERI-0019

**Banque Nationale du Canada**

Le 16 décembre 2015

**DANS L'AFFAIRE**  
 Intéressant la *Loi sur les instruments dérivés*  
 du Québec  
 (le territoire principal)

et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Nationale du Canada  
(la demanderesse)

## DÉCISION

### **Contexte**

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») au Québec, en Ontario et au Manitoba (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 modifiant la décision no 2014-EDERI-0003 datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige le chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1.1, et des dispositions équivalentes en Ontario en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015.

### **Demande de modification de dispense**

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 4 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), et c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à son tour, acceptable pour l'Autorité » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale aux fins de la présente demande;
2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### **Interprétation**

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1, ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

### **Déclarations**

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :
  - a) la déclaration au point 8 est modifiée en remplaçant l'expression « un grand pourcentage » par « certaines »;

- b) le renvoi au « projet de ligne directrice B-7 » est remplacé par un renvoi à la « ligne directrice B-7 ».
2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
  3. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
  4. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
  5. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

### ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

#### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la législation en valeurs mobilières des territoires suivants :

**Québec**

**Ontario**

**Manitoba**

(individuellement, un « territoire », et collectivement, les « territoires »)

Du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de la Banque Nationale du Canada  
(la « demanderesse »)

#### DÉCISION

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur ») des territoires a reçu de la demanderesse une demande de décision, au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, en Ontario en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et au Manitoba en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers, de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO et de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;
- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires pour une demande sous examen coordonné et conformément à l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires* :

1. l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;
2. la présente décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« disposition d'interdiction » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une disposition d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

### Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

1. La demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège à Montréal, au Québec;
2. La demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;
3. La demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. Le 29 octobre 2014, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité, ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « **communiqués** ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
5. Dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
6. La demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales;
7. Afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
8. La demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, un grand pourcentage des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
9. Le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;
10. Si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
11. La demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre celle-ci. La décision des décideurs en vertu de la législation accorde la dispense demandée et sous réserve de ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux dispositions d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe a) de l'article 27 et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - a) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une disposition d'interdiction;
  - b) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une disposition d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la disposition d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une disposition d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une disposition d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des dispositions d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une disposition d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une disposition d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- a) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;
- b) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les rubriques « Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- a) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;



- b) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou
- c) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que jusqu'à ce moment la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité;
- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

4. Effet de la décision – Les dispenses prévues aux termes du paragraphe 1, 2 et 3 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

Derek West  
 Directeur principal de l'encadrement des dérivés  
 Autorité des marchés financiers

Décision n°: 2015-EDERI-0016

**La Banque de la Nouvelle-Écosse**

Le 16 décembre 2015

**DANS L'AFFAIRE**

Intéressant la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
 (le territoire principal)  
 et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque de Nouvelle Écosse  
(la demanderesse)

## DÉCISION

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande d'ordonnance en Ontario aux termes de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») modifiant la décision du directeur datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, et des dispositions équivalentes au Québec aux termes du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015 et le 16 décembre 2015 dans le cas de la décision au Québec.

### Demande de modification de dispense

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 5 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), et c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à son tour, acceptable pour la CVMO » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale et à la fin de l'alinéa (ii) des conditions énoncées à l'article 4 de la dispense initiale (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. la CVMO est l'autorité principale aux fins de la présente demande;
2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

### Déclarations

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :
  - a) la déclaration au point 9 est modifiée en remplaçant l'expression « la majorité » par « certaines »;
  - b) les renvois au « projet de ligne directrice B-7 » sont remplacés par des renvois à la « ligne directrice B-7 ».

2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
3. La demanderesse a établi les procédures ou a obtenu la technologie et les systèmes à l'interne qui, selon elle, devraient lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales, à l'exception des systèmes et de l'infrastructure nécessaires pour qu'elle puisse déclarer les champs de données qui exigent que soit rempli un LEI d'un courtier qui agit à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération, lesquels devraient être complétés au plus tard le 30 avril 2016.
4. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
5. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
6. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

### ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

#### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la loi sur les instruments dérivés  
la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque de Nouvelle Écosse  
(la demanderesse)

#### DÉCISION

### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur »), en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision, en Ontario en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), au Manitoba en vertu de la

partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;
- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration.
- c) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer l'information dans le champ des données à communiquer à l'exécution intitulé « Courtier/intermédiaire compensateur » lorsque la contrepartie déclarante n'a pas établi des systèmes et des procédures de déclaration dont la suffisance lui permet de déclarer cette information.

En vertu du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (en vue d'une demande sous examen coordonné) :

1. la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;
2. la décision est la décision de l'autorité principale et fait foi de la décision de chacun des autres décideurs.

### Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« loi d'interdiction » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une loi d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

## Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

1. la demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège social à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et son principal établissement et bureau de la direction à Toronto, en Ontario;
2. la demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;
3. la demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. bien que le projet de ligne directrice B-7 ne l'exige pas expressément, la demanderesse estime que le respect des dispositions de déclaration locales au Québec et au Manitoba est compatible avec les principes des réformes visant les instruments dérivés de gré à gré adoptées par le G-20 et appuyées par le gouvernement du Canada;
5. le 29 octobre 2014, la CVMO et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité des marchés financiers, ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « communiqués ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
6. dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
7. la demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales, à l'exception de la capacité de déclarer des champs de données qui doivent comprendre un LEI pour un courtier agissant à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération;
8. afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
9. la demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, la majorité des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
10. le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui

pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;

11. si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
12. la demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs est convaincu que la décision répond aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre la décision.

L'autorité principale a décidé d'accorder la dispense demandée et elle ordonne ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux lois d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe 27a) et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction;
  - B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la loi d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une loi d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une loi d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des lois d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :
- A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;
- B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas réaliste ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les

rubriques « Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- A) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;
- B) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou
- C) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées, jusqu'au moment où cette information est fournie à la demanderesse.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO;
- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que les dispenses qui précèdent continueront de s'appliquer à l'égard d'une opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

- 4. LEI de courtier – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où la demanderesse est tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée jusqu'à ce que la demanderesse ait établi ou se soit procurée les systèmes et l'infrastructure nécessaires pour lui permettre de déclarer ces données, à condition que la demanderesse prenne les mesures suivantes :
  - i) faire preuve de diligence pour établir ces systèmes et cette infrastructure;



- ii) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour établir ces systèmes et cette infrastructure;
- iii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après l'établissement de ces systèmes et de cette infrastructure.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle la demanderesse a mis en œuvre les systèmes, les processus ou les autres changements que la demanderesse juge nécessaires pour respecter les dispositions de déclaration locales applicables à l'égard de l'opération visée.

5. Effet de la décision – Les dispenses prévues aux termes des paragraphes 1, 2, 3 et 4 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

« Kevin Fine »  
 Directeur  
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Décision n°: 2015-EDERI-0021

## Banque Royale du Canada

Le 16 décembre 2015

### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la *Loi sur les instruments dérivés*  
 du Québec

(le territoire principal)

et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Royale du Canada  
 (la demanderesse)

### DÉCISION

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») au Québec, en Ontario et au Manitoba (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 modifiant la décision no 2014-EDERI-0002 datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige le chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1.1, et des dispositions équivalentes en Ontario en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015.

## Demande de modification de dispense

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 5 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à leur tour, acceptable pour l'Autorité et la CVMO » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale, et d) pour supprimer la dispense prévue à l'article 4 de la dispense initiale eu égard à la déclaration des champs de données du LEI de courtier (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale aux fins de la présente demande;
2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

## Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1, ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

## Déclarations

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :
  - a) la déclaration au point 4 est modifiée en supprimant l'expression « au Québec et »;
  - b) la déclaration au point 7 est modifiée en supprimant le texte « , à l'exception de la capacité de déclarer des champs de données qui doivent comprendre un LEI pour un courtier agissant à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération »;
  - c) la déclaration au point 9 est modifiée en remplaçant l'expression « la majorité » par « certaines »;
  - d) les renvois au « projet de ligne directrice B-7 » sont remplacés par des renvois à la « ligne directrice B-7 ».
2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
3. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
4. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
5. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

## Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

## ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la législation en valeurs mobilières des territoires suivants :

**Québec**

**Ontario**

**Manitoba**

(individuellement, un « territoire », et collectivement, les « territoires »)

Du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de la Banque Royale du Canada  
(la « demanderesse »)

### DÉCISION

## Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur ») des territoires a reçu de la demanderesse une demande de décision, au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, en Ontario en vertu de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et au Manitoba en vertu de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers, de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO et de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une

contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;

- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration;
- c) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer l'information dans le champ des données à communiquer à l'exécution intitulé « Courtier/intermédiaire compensateur » lorsque la contrepartie déclarante n'a pas établi des systèmes et des procédures de déclaration dont la suffisance lui permet de déclarer cette information.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires pour une demande sous examen coordonné et conformément à l'*Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires* :

- 1. l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;
- 2. la présente décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« disposition d'interdiction » Acte, loi, édicton, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicton, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une disposition d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

### Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

- 1. La demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège à Montréal, au Québec, et son principal établissement et bureau de la direction à Toronto, en Ontario;
- 2. La demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;

3. La demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. Bien que le projet de ligne directrice B-7 ne l'exige pas expressément, la demanderesse estime que le respect des dispositions de déclaration locales au Québec et au Manitoba est cohérent avec les principes des réformes visant les instruments dérivés de gré à gré adoptées par le G-20 et appuyées par le gouvernement du Canada;
5. Le 29 octobre 2014, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité, ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « communiqués ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
6. Dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
7. La demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales, à l'exception de la capacité de déclarer des champs de données qui doivent comprendre un LEI pour un courtier agissant à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération;
8. Afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
9. La demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, la majorité des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
10. Le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;
11. Si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
12. La demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre celle-ci.

La décision des décideurs en vertu de la législation accorde la dispense demandée sous réserve de ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux dispositions d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe a) de l'article 27 et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - a) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une disposition d'interdiction;
  - b) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une disposition d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la disposition d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité et à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une disposition d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une disposition d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des dispositions d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une disposition d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une disposition d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - a) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;

- b) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité et à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les rubriques «Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- a) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;
- b) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui

est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou

- c) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que jusqu'à ce moment la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à leur tour, à l'Autorité et à la CVMO;
- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que les dispenses qui précèdent continueront de s'appliquer à l'égard d'une opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

4. LEI de courtier – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où la demanderesse est tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée jusqu'à ce que la demanderesse ait établi ou se soit procurée les systèmes et l'infrastructure nécessaires pour lui permettre de déclarer ces données, à condition que la demanderesse prenne les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour établir ces systèmes et cette infrastructure;
- ii) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour établir ces systèmes et cette infrastructure;
- iii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à l'Autorité et à la CVMO;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après l'établissement de ces systèmes et de cette infrastructure.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle la demanderesse a mis en œuvre les systèmes, les processus ou les autres changements que la demanderesse juge nécessaires pour respecter les dispositions de déclaration locales applicables à l'égard de l'opération visée.



5. Effet de la décision – Les dispenses prévues aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

Derek West  
 Directeur principal de l'encadrement des dérivés  
 Autorité des marchés financiers

Décision n°: 2015-EDERI-0017

## Banque Canadienne Impériale de Commerce

Le 16 décembre 2015

### DANS L'AFFAIRE

Intéressant la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
 (le territoire principal)  
 et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Canadienne Impériale de Commerce  
 (la demanderesse)

### DÉCISION

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable (chacun, un « décideur ») en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande d'ordonnance en Ontario aux termes de la partie 6 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») modifiant la décision du directeur datée du 17 décembre 2014 (la « dispense initiale ») qui prévoit une dispense de l'obligation de remplir certains champs de données comme l'exige la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, et des dispositions équivalentes au Québec aux termes du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers et au Manitoba en vertu de la partie 3 de la *Rule 91-507 – Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. La dispense initiale ne sera plus valide après le 17 décembre 2015 et le 16 décembre 2015 dans le cas de la décision au Québec.

#### Demande de modification de dispense

La demanderesse a demandé que la dispense initiale soit modifiée : a) pour que, malgré l'article 5 de la dispense initiale, la dispense initiale soit valide jusqu'au 17 décembre 2016, b) pour mettre à jour les déclarations énoncées dans la dispense initiale (comme indiqué ci-après), c) pour ajouter les mots « , essentiellement sous une forme acceptable pour le BSIF et, à son tour, acceptable pour la CVMO » à la fin de l'alinéa (i) des conditions énoncées à l'article 3 de la dispense initiale, et d) pour supprimer la dispense prévue à l'article 4 de la dispense initiale eu égard à la déclaration des champs de données d'un LEI de courtier (collectivement, la « demande de modification de dispense »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour une demande sous examen coordonné) :

1. la CVMO est l'autorité principale aux fins de la présente demande;

2. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de chaque décideur.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Les expressions définies dans la dispense initiale ont le même sens lorsqu'elles sont employées dans la présente décision.

### Déclarations

1. La présente décision est fondée sur les déclarations de faits de la demanderesse figurant dans la dispense initiale, dont une copie est jointe à la présente décision à titre d'annexe A, sous réserve de ce qui suit :
  - a) la déclaration au point 7 est modifiée par la suppression des mots « , à l'exception de la capacité de déclarer des champs de données qui doivent comprendre un LEI pour un courtier agissant à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération »;
  - b) la déclaration au point 9 est modifiée en remplaçant l'expression « un grand pourcentage » par « certaines »;
  - c) les renvois au « projet de ligne directrice B-7 » sont remplacés par des renvois à la « ligne directrice B-7 ».
2. La demanderesse a reçu l'information exigée de la contrepartie d'une majorité, mais non de la totalité, de ses contreparties.
3. La demanderesse a respecté les conditions de la dispense initiale.
4. Si la demande de modification de dispense est accordée, la demanderesse pourra continuer de déployer des efforts diligents pour obtenir l'information exigée de la contrepartie, tout en évitant une perturbation des opérations sur dérivés actuelles et futures.
5. La demanderesse ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale est d'accorder la demande de modification de dispense et elle ordonne que la dispense initiale soit modifiée en conséquence.

La présente décision prend effet le 16 décembre 2015.

Derek West  
Directeur principal de l'encadrement des dérivés

### ANNEXE A

Le 17 décembre 2014

**DANS L'AFFAIRE**

Intéressant la *Loi sur les instruments dérivés*  
la législation sur les valeurs mobilières de l'Ontario  
(le territoire principal)  
et le traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

la Banque Canadienne Impériale de Commerce  
(la demanderesse)

**DÉCISION****Contexte**

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable, selon le cas (chacun un « décideur »), en Ontario, au Manitoba et au Québec (collectivement, les « territoires ») a reçu de la demanderesse une demande de décision, en Ontario en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO »), au Manitoba en vertu de la partie 6 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et au Québec en vertu de l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, pour une dispense (la « dispense demandée ») des exigences suivantes de déclaration de données sur les dérivés, découlant d'opérations, nouvelles et existantes, en vertu de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la CVMO, de la partie 3 de la Rule 91-507 – *Trade Repositories and Derivatives Data Reporting* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba et du chapitre 3 du *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés* de l'Autorité des marchés financiers (collectivement, les « dispositions de déclaration locales ») :

- a) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer, de mettre à jour, de modifier ou de compléter (collectivement, « déclarer ») l'identifiant pour les entités juridiques (« LEI ») d'une contrepartie à une opération lorsque cette déclaration pourrait faire en sorte que la contrepartie déclarante contrevienne à des lois applicables dans le propre territoire de la contrepartie à l'opération qui restreignent ou limitent la divulgation de renseignements ayant trait à l'opération ou à la contrepartie ou qui exigent que la contrepartie à l'opération consente à cette divulgation dans des circonstances où ce consentement n'a pas été obtenu;
- b) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer certains renseignements (décrits en de plus amples détails ci-après) se rapportant à une contrepartie à une opération ou qui en dépendent, lesquels renseignements n'ont pas été fournis à la contrepartie déclarante par la contrepartie à l'opération ou n'ont pas été obtenus par ailleurs par la contrepartie déclarante au moment de la déclaration.
- c) l'exigence pour une contrepartie déclarante de déclarer l'information dans le champ des données à communiquer à l'exécution intitulé « Courtier/intermédiaire compensateur » lorsque la contrepartie déclarante n'a pas établi des systèmes et des procédures de déclaration dont la suffisance lui permet de déclarer cette information.

En vertu du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (en vue d'une demande sous examen coordonné) :

1. la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») est l'autorité principale pour ce qui est de la demande;

2. la décision est la décision de l'autorité principale et fait foi de la décision de chacun des autres décideurs.

## Interprétation

Les définitions du *Règlement 14-101 sur les définitions* et du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* s'appliquent, le cas échéant, à la présente décision à moins d'indication contraire.

Les définitions suivantes s'appliquent à la présente décision :

« loi d'interdiction » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui restreindrait ou limiterait l'information divulguée par la personne visée quant à l'opération visée ou à la contrepartie à une opération visée.

« exigence de consentement » Acte, loi, édicition, règle, ordonnance, jugement, pratique, ligne directrice ou décret qui exigerait qu'une contrepartie à une opération visée consente à la divulgation par une personne visée d'information ayant trait à cette opération visée ou à la contrepartie.

« exigence propre à une opération » Exigence découlant d'une loi d'interdiction ou se rapportant à une exigence de consentement qui nécessiterait la prise de mesures pour en assurer le respect dans le cadre et au moment de l'opération visée, et ce, pour chaque opération.

## Déclarations

La demanderesse a fait les déclarations suivantes :

1. la demanderesse est une banque canadienne de l'annexe I sous le régime de la *Loi sur les banques*, ayant son siège social à Toronto, en Ontario;
2. la demanderesse conclut des opérations sur dérivés avec de multiples contreparties partout au Canada et au monde;
3. la demanderesse sera tenue de déclarer des données sur les opérations sur dérivés conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, de la manière prévue par le projet de ligne directrice B-7 du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »);
4. bien que le projet de ligne directrice B-7 ne l'exige pas expressément, la demanderesse estime que le respect des dispositions de déclaration locales au Québec et au Manitoba est compatible avec les principes des réformes visant les instruments dérivés de gré à gré adoptées par le G-20 et appuyées par le gouvernement du Canada;
5. le 29 octobre 2014, la CVMO et la Commission des valeurs mobilières du Manitoba, et le 30 octobre 2014, l'Autorité des marchés financiers, ont chacune publié un communiqué (collectivement, les « communiqués ») afin, entre autres choses, de donner des indications visant la situation où une contrepartie déclarante peut être tenue de déclarer le LEI d'une contrepartie à une opération malgré le fait que ce LEI n'a pas été obtenu par la contrepartie à l'opération ou fourni par celle-ci à une contrepartie déclarante;
6. dans la mesure où les communiqués donnent des indications en matière de conformité ayant trait au défaut d'une contrepartie à une opération d'obtenir un LEI ou de fournir son LEI à la demanderesse, la demanderesse entend faire preuve de sa compréhension de ces directives en se conformant aux dispositions de déclaration locales applicables;
7. la demanderesse a établi ou s'est procurée une technologie, des systèmes et des procédures internes qu'elle estime devoir lui permettre de donner effet aux dispositions de déclaration locales, à

l'exception de la capacité de déclarer des champs de données qui doivent comprendre un LEI pour un courtier agissant à titre d'intermédiaire dans le cadre d'une opération;

8. afin de se conformer aux dispositions de déclaration locales applicables à une opération, la demanderesse peut devoir faire ce qui suit : a) si une loi applicable l'exige, obtenir le consentement de la contrepartie autorisant la contrepartie déclarante à divulguer l'information ayant trait à l'opération ou à la contrepartie; b) recevoir certains renseignements propres à une contrepartie, y compris le LEI de la contrepartie (ou son équivalent), le LEI de son courtier (le cas échéant) ou des renseignements suffisants pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie est une contrepartie locale (collectivement, en ce qui concerne une contrepartie à une opération, l'« information exigée de la contrepartie »);
9. la demanderesse a fait preuve de diligence pour solliciter l'information exigée de la contrepartie en intervenant directement auprès de la clientèle et au moyen d'efforts déployés dans le secteur; toutefois, malgré ces efforts, un grand pourcentage des contreparties de la demanderesse a omis de fournir soit une partie soit la totalité de l'information exigée de la contrepartie;
10. Le refus d'accorder la dispense demandée pourrait se solder par la déclaration inégale ou interrompue des données sur les dérivés par la demanderesse, ou empêcher la demanderesse de conclure de nouvelles opérations sur dérivés avec des contreparties à une opération visées, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la demanderesse, le système financier canadien et l'économie canadienne dans son ensemble;
11. si la dispense demandée est accordée, la demanderesse continuera à faire preuve de diligence pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
12. la demanderesse n'est pas en situation de contravention à la législation en valeurs mobilières de quelque territoire que ce soit.

## Décision

Chacun des décideurs est convaincu que la décision répond aux conditions prévues dans la législation lui permettant de rendre la décision.

L'autorité principale a décidé d'accorder la dispense demandée et elle ordonne ce qui suit en ce qui concerne chaque opération qui est assujettie à l'obligation de déclaration conformément aux dispositions de déclaration locales applicables, (dans chaque cas, une « opération visée ») :

1. Dispense liée aux lois d'interdiction – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des exigences de déclaration prévues à l'article 26, au paragraphe 27a) et aux articles 28, 31, 32, 34 et 35 des dispositions de déclaration locales applicables (les « dispositions de déclaration ») uniquement dans la mesure où la demanderesse serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard d'une opération visée, dans les circonstances suivantes :
  - A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou que l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction;
  - B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou après avoir fait des efforts raisonnables n'est pas en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une loi d'interdiction.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) s'il n'est pas possible ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à la loi d'interdiction applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être assujettis à une loi d'interdiction applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une loi d'interdiction applicable existe;
- iii) faire preuve de diligence pour déterminer si des lois d'interdiction existent dans le territoire où sa contrepartie à l'opération se trouve;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois après la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une loi d'interdiction auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

2. Dispense liée aux exigences de consentement – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales sous la rubrique « Identifiant de la contrepartie non déclarante » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- A) la demanderesse détermine que sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement, lequel consentement n'a pas été fourni à la demanderesse par la contrepartie à l'opération;
- B) la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou ayant fait des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si sa contrepartie à l'opération ou l'opération visée est assujettie à une exigence de consentement.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) soit (x) déclarer un code d'identifiant interne pour sa contrepartie à l'opération soit (y) si la demanderesse a tous les processus nécessaires en place pour identifier à l'interne sa contrepartie à l'opération et s'il n'est pas réaliste ou pratique pour la demanderesse de déclarer un code d'identifiant interne pour la contrepartie à l'opération conformément à l'exigence de consentement applicable, déclarer que le LEI de la contrepartie à l'opération est non divulgué;
- ii) préparer et fournir en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO (x) une liste de tous les territoires qu'elle estime raisonnablement être des territoires où il existe une exigence de consentement applicable; (y) une liste des territoires à l'égard desquels la demanderesse n'a pas encore déterminé, ou faisant des efforts raisonnables n'a pas été en mesure de déterminer, si une exigence de consentement applicable existe;

- iii) faire preuve de diligence pour obtenir auprès de la contrepartie à l'opération tout consentement exigé, sauf un consentement qui découlerait d'une exigence propre à une opération;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant l'opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu tous les consentements exigés pour remplir une exigence de consentement à l'égard d'une opération visée.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période de trois mois suivant la plus tardive des dates suivantes : (x) la date à laquelle la contrepartie à l'opération a fourni à la demanderesse tous les consentements exigés ou (y) la date à laquelle la demanderesse prend connaissance du fait qu'une exigence de consentement auparavant applicable cesse de s'appliquer pour limiter ou restreindre la divulgation par la demanderesse de renseignements ayant trait à l'opération visée ou à la contrepartie à l'opération.

3. Information exigée de la contrepartie – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration locales applicables uniquement dans la mesure où elle serait tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous les rubriques « Territoire de la contrepartie non déclarante » et « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée, dans les circonstances suivantes :

- A) Statut de la contrepartie en tant que contrepartie locale – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération est une « contrepartie locale » dans le territoire, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée à l'autorité compétente du territoire où la demanderesse a son principal établissement et, dans la mesure du possible, fait preuve de diligence pour utiliser l'information tirée de ses propres systèmes pour déclarer l'opération visée dans le territoire de la contrepartie à l'opération, dans chaque cas si elle peut être déclarée par la demanderesse dans ce territoire et dans la mesure où elle peut l'être;
- B) Existence d'une caution membre du même groupe – si la contrepartie à l'opération n'a pas fourni à la demanderesse l'information exigée de la contrepartie suffisante pour permettre à la demanderesse de déterminer si la contrepartie à l'opération a un membre du même groupe qui est constitué sous le régime des lois du territoire ou dont le siège social ou le principal établissement se trouve dans le territoire et qui est responsable des passifs de la contrepartie à l'opération (une « caution membre du même groupe »), à condition que la demanderesse déclare par ailleurs l'opération visée suivant le principe que la contrepartie à l'opération n'est pas une caution membre du même groupe; ou
- C) LEI de courtier – si un courtier visé, qui agit comme intermédiaire pour la demanderesse à l'égard de l'opération visée, sans devenir lui-même une contrepartie, n'a pas fourni son LEI à la demanderesse, à condition que la demanderesse déclare l'opération visée suivant le principe que les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » sont non divulguées, jusqu'au moment où cette information est fournie à la demanderesse.

Toutefois, la demanderesse doit prendre les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour obtenir l'information exigée de la contrepartie;
- ii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO;

- iii) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après avoir obtenu l'information exigée de la contrepartie.

En outre, il est entendu que les dispenses qui précèdent continueront de s'appliquer à l'égard d'une opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle l'information exigée de la contrepartie auparavant inconnue ou non disponible a été fournie à la demanderesse par la contrepartie à l'opération.

4. LEI de courtier – La demanderesse est dispensée de la déclaration des données à communiquer à l'exécution aux termes des dispositions de déclaration uniquement dans la mesure où la demanderesse est tenue de déclarer les données à communiquer à l'exécution prévues à l'annexe A des dispositions de déclaration locales applicables sous la rubrique « Courtier/intermédiaire compensateur » à l'égard de l'opération visée jusqu'à ce que la demanderesse ait établi ou se soit procurée les systèmes et l'infrastructure nécessaires pour lui permettre de déclarer ces données, à condition que la demanderesse prenne les mesures suivantes :

- i) faire preuve de diligence pour établir ces systèmes et cette infrastructure;
- ii) faire preuve de diligence pour préparer des rapports de conformité trimestriels concernant ses efforts pour établir ces systèmes et cette infrastructure;
- iii) fournir ces rapports de conformité trimestriels en temps opportun au BSIF et, à son tour, à la CVMO;
- iv) faire preuve de diligence, au besoin, pour corriger toute déclaration qu'elle a faite concernant une opération visée en se fondant sur les dispenses qui précèdent en temps opportun après l'établissement de ces systèmes et de cette infrastructure.

En outre, il est entendu que la dispense qui précède continuera de s'appliquer à l'égard de l'opération visée durant une période maximale de trois mois suivant la date à laquelle la demanderesse a mis en œuvre les systèmes, les processus ou les autres changements que la demanderesse juge nécessaires pour respecter les dispositions de déclaration locales applicables à l'égard de l'opération visée.

5. Effet de la décision – Les dispenses prévues aux termes des paragraphes 1, 2, 3 et 4 cesseront de s'appliquer un an après la date des présentes.

« Kevin Fine »  
 Directeur  
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Décision n°: 2015-EDERI-0020



## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

Aucune information.

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

**NAPEC inc.**

Le 9 décembre 2015

**Dans l'affaire de  
la législation en valeurs mobilières  
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)  
et  
du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires  
et  
de NAPEC inc. (le « déposant »)**

#### Décision

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») le dispensant de l'obligation prévue à la partie 8 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (« Règlement 51-102 ») de déposer une déclaration d'acquisition d'entreprise (« DAE ») dans le cadre de son acquisition de Bemis, LLC par l'intermédiaire de sa filiale américaine en propriété exclusive (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (« Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique et en Alberta;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

#### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le Règlement 11-102 et le Règlement 51-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

#### Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

*Le déposant*

1. Le déposant est une société régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.
2. Le siège social du déposant est situé au 1975, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Québec) J2C 0H2.
3. Le déposant est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, et il ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire du Canada.
4. Les actions ordinaires du déposant sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole NPC.

*L'acquisition*

5. Le 9 octobre 2015, le déposant a annoncé que sa filiale américaine en propriété exclusive, Riggs Distler & Company, Inc., avait acquis Bemis, LLC (l'« entreprise acquise ») au prix d'achat de 19,2 millions de dollars américains, sous réserve de certains ajustements usuels (l'« acquisition »).
6. L'acquisition constitue une acquisition significative du déposant pour l'application de la partie 8 du Règlement 51-102, qui exige que le déposant dépose une DAE dans les 75 jours de l'acquisition conformément au paragraphe 1 de l'article 8.2 du Règlement 51-102.

*Critères de significativité pour la DAE*

7. Aux termes de la partie 8 du Règlement 51-102, le déposant doit déposer une DAE après avoir réalisé une acquisition considérée comme une acquisition significative selon l'un des trois critères de significativité prévus au paragraphe 2 de l'article 8.3 du Règlement 51-102.
8. Dans le cas présent, l'acquisition n'est pas une acquisition significative selon le critère de l'actif défini au sous-paragraphe a) du paragraphe 2 de l'article 8.3 du Règlement 51-102 étant donné que la valeur des actifs consolidés de l'entreprise acquise au 31 décembre 2014 représentait à cette date environ 4,0 % des actifs consolidés du déposant au 31 décembre 2014.
9. L'acquisition n'est pas non plus une acquisition significative selon le critère des investissements défini au sous-paragraphe b) du paragraphe 2 de l'article 8.3 du Règlement 51-102 étant donné que les coûts d'acquisition du déposant pour l'entreprise acquise représentent environ 13,45 % des actifs consolidés du déposant au 31 décembre 2014.
10. Toutefois, l'acquisition est une acquisition significative selon le critère du résultat défini au sous-paragraphe c) du paragraphe 2 de l'article 8.3 du Règlement 51-102; en particulier, la quote-part du déposant dans le résultat visé consolidé de l'entreprise acquise dépasse 20 % du résultat visé consolidé du déposant calculé au moyen de ses états financiers annuels audités portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.
11. Si l'on applique les critères de significativité optionnels ou les autres mécanismes prévus aux paragraphes 3 et 4 de l'article 8.3 du Règlement 51-102, l'acquisition représente toujours une acquisition significative exigeant le dépôt d'une DAE en vertu de la partie 8 du Règlement 51-102.
12. L'application du critère des résultats produit un résultat anormal dans le cas du déposant, étant donné qu'elle exagère la significativité de l'acquisition, sur une base objective, comparativement aux résultats des critères de l'actif et des investissements.

*Acquisition de valeur minime*

13. Le déposant ne croit pas (et ne croyait pas au moment de l'acquisition) que l'acquisition est significative pour lui sous une perspective commerciale, pratique ou financière.
14. Le déposant a fourni à l'autorité principale des mesures financières et opérationnelles supplémentaires, représentant en général des paramètres importants pour lui et l'industrie dans laquelle il exerce ses activités, qui démontrent encore plus l'absence de significativité de l'acquisition pour lui; ces mesures financières et opérationnelles supplémentaires comprennent les produits, le fonds de roulement, le nombre de salariés ainsi que les stocks d'équipement et de matériel roulant de l'émetteur et de l'entreprise acquise, et les résultats de ces mesures sont généralement conformes aux résultats des critères de l'actif et des investissements.

## Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée.

Lucie J. Roy  
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2015-FS-0167

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.9.3 Refus

Aucune information.

### 6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

#### DIRECTV Group Holdings, LLC

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de DIRECTV Group Holdings, LLC.

Décision n°: 2015-FIIC-0273

### **HCN-Revera Joint Venture ULC**

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de HCN-Revera Joint Venture ULC.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2015-FIIC-0269

### **The Lonsdale Tactical Balanced Portfolio**

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujéti de The Lonsdale Tactical Balanced Portfolio.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2015-FIIC-0250

### **6.9.5 Divers**

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

**ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION***RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
ALEXANDRIA MINERALS CORPORATION	2015-10-31
ALTIUS MINERALS CORPORATION	2015-10-31
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2015-06-30
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	2015-09-30
BRP INC.	2015-10-31
CHATEAU INC. (LE)	2015-10-31
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON	2015-10-31
DAVIDSTEA INC.	2015-10-31
DISCOVERY AIR INC.	2015-10-31
DOMINION DIAMOND CORPORATION	2015-10-31
FANCAMP EXPLORATION LTD	2015-10-31
GROUPE ADF INC.	2015-10-31
HYCROFT MINING CORPORATION	2015-09-30
INSCAPE CORPORATION	2015-10-31
INTERNATIONAL DATACASTING CORPORATION	2015-10-31
LUMENPULSE INC.	2015-10-31
NORTH WEST COMPANY INC. (THE)	2015-10-31
RED PINE EXPLORATION INC.	2015-10-31
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	2015-03-31
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	2015-06-30
RESVERLOGIX CORP.	2015-10-31
SIGMA INDUSTRIES INC.	2015-10-31
SULLIDEN MINING CAPITAL INC.	2015-10-31

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2015-10-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2015-09-30
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-09-30
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2015-10-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2015-09-30
MINCOM CAPITAL INC.	2015-09-30
PREMIUM INCOME CORPORATION	2015-10-31
STRIA LITHIUM INC.	2015-09-30
SYSTEMES ENGHOUSE LTEE.	2015-10-31
TERRAVEST CAPITAL INC.	2015-09-30
WESTERN LITHIUM USA CORPORATION	2015-09-30
WHISTLER BLACKCOMB HOLDINGS INC.	2015-09-30
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	2015-10-31

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2015-10-31



*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
BSM TECHNOLOGIES INC.	2015-09-30
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-09-30
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2015-10-31
MINCOM CAPITAL INC.	2015-09-30
PREMIUM INCOME CORPORATION	2015-10-31
STRIA LITHIUM INC.	2015-09-30
SYSTEMES ENGHOUSE LTEE.	2015-10-31
TERRAVEST CAPITAL INC.	2015-09-30
WESTERN LITHIUM USA CORPORATION	2015-09-30
WHISTLER BLACKCOMB HOLDINGS INC.	2015-09-30
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	2015-10-31

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
CORUS ENTERTAINMENT INC.	
OPSENS INC.	
RESSOURCES COLT INC.	
ROGERS SUGAR INC.	
SIRIUS XM CANADA HOLDINGS INC.	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2015-10-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2015-09-30
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2015-10-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2015-09-30
SYSTEMES ENGHOUSE LTEE.	2015-10-31
TERRAVEST CAPITAL INC.	2015-09-30
WHISTLER BLACKCOMB HOLDINGS INC.	2015-09-30

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles SEDI**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujéti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujéti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujéti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujéti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>	<b>AVIS</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujéti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujéti ou d'une filiale de l'émetteur assujéti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription	
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	<b>AUTRES MENTIONS</b>	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec dans un délai de 5 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
Initié									
Porteur inscrit									
<b>5N Plus Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BOURASSA, JEAN-MARIE	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	162 900	1.3200	476 500
Le Prohon, Nathalie	4		O	2014-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	1.2300	40 000
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	1.3000	100 000
T. Fahey, James	4		O	2014-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	1.2100	120 000
<i>Restricted Share Unit / Unités d'actions incessibles</i>									
Mayer, Jean	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	1.2950	57 500
<b>A&amp;W Revenue Royalties Income Fund</b>									
<i>Actions échangeables</i>									
A&W Food Services of Canada Inc.	3		O	2015-12-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	181 101	24.6900	2 738 993
<b>Abitibi Royalties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ball, Ian	4, 5								
RRSP	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.7500	7 350
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.6900	7 450
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.6900	7 550
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.6900	7 650
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.7000	7 750
<b>Absolute Software Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giffen, J. Ian	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		68 750
<b>ACTIVEnergy Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
ACTIVEnergy Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	4.0100	32 953 938
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.9933	32 954 538
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.0100	32 955 538
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	4.0500	32 957 138
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	4.0500	32 958 138
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.9100	32 959 538
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.9300	32 961 538
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	3.8883	32 962 738
<b>Adventure Gold inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagnon, Marco	4, 5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.1000	2 180 000
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.1000	2 193 000
Riopel, Jules	5		O	2015-12-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	62 500	0.2000	528 000
<b>Agellan Commercial Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Camenzuli, Francis Xavier	4, 7, 5								
Winterra Holdings Inc	PI		O	2015-12-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	8.7800	369 514*
Winterra Investment Inc	PI		O	2015-12-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	8.7800	181 378*
<b>Aimia Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Port, Douglas D.	4		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	9.8600	6 000
<b>Air Canada</b>									
<i>Class A Variable Voting Shares</i>									
Goersch, Klaus	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	65 000	1.2800	115 000
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	10.5505	50 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	42 128	3.0200	92 128
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 128)	10.5399	50 000
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	15 000	2.4900	65 000
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	10.5562	50 000
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	9 584	5.3500	59 584
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 584)	10.5532	50 000
Kazzaz, Amos	5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	7 250	2.3400	7 250
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 250)	10.4800	0
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	7 062	2.3400	7 062
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 062)	10.4600	0
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	5 288	0.9600	5 288
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 288)	10.4600	0
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	7 256	3.0200	7 256
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 256)	10.4900	0
<i>Class B Voting Shares</i>									
Dufresne, Yves	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.7500	7 925
Forget, Marcel	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	37 350	2.3400	43 540
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 350)	10.7253	6 190
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	9 337	2.3400	15 527
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 337)	10.7289	6 190
Fournel, Lise	5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.3400	25 000
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	10.5000	0
Guillemette, Lucie	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	7 350	2.3400	19 192
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 350)	10.7280	11 842
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	5 509	0.9600	17 351
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 509)	10.8900	11 842
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	7 694	3.0400	19 536
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 694)	10.7288	11 842
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	5 000	2.4900	16 842
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.8900	11 842
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Forget, Marcel	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(37 350)	2.3400	153 061
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(9 337)	2.3400	143 724
Fournel, Lise	5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	2.3400	217 794
Goersch, Klaus	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(65 000)	1.2800	366 182
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(42 128)	3.0200	324 054
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	2.4900	309 054
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(9 584)	5.3500	299 470
Guillemette, Lucie	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(7 350)	2.3400	153 724
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(5 509)	0.9600	148 215
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(7 694)	3.0400	140 521
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.4900	135 521
Kazzaz, Amos	5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(7 250)	2.3400	143 973
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(7 062)	2.3400	136 911
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(5 288)	0.9600	131 623
			O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(7 256)	3.0200	124 367
<b>AIRBOSS OF AMERICA CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crowe, Rick	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	18.0000	220 688
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	18.0000	175 688
Flatt, James Gordon	3								
Stirling Investments Inc.	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	18.0000	2 846 900
<b>Akita Drilling Ltd.</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Coleman, Raymond	5		O	2015-12-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	305	7.6500	10 857
Hensel, Fred	5		O	2015-12-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	222	7.6500	23 002

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
d'actionnariat									
<b>Alvopetro Energy Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Fraser, Roderick Learoyd	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	43 750		173 200
Hatzinikolas, Andrea	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000		687 000
Howard, Alison Leanne	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000		687 000
Koch, Edward John	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	200 000		900 000
McKINNON, KENNETH RICHARD	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	46 250		183 097
Ruttan, Corey Christopher	4, 5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 200 000
Talakshi, Firoz Karmali	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	45 000		178 149
WRIGHT, JOHN DAVID	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	55 000		217 738
Ytreland, Geir Kristian	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	42 500		168 252
<b>American Hotel Income Properties REIT LP</b>									
<i>Parts</i>									
Evans, Steve	4								
SunOne Developments General Partnership and/or SunOne Developments Inc.	PI		O	2015-12-08	C	45 - Contrepartie d'un bien	38 244	10.6000	288 466
O'Neill, Robert Francis	4, 5								
SunOne Developments General Partnership and/or SunOne Developments Inc.	PI		O	2015-12-08	C	45 - Contrepartie d'un bien	38 244	10.6000	288 466
<b>Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins André Ltée.)</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
PELLER, ANDREW ANGUS	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.4500	11 200*
<b>Aptose Biosciences Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Whitehead, Warren	4		O	2011-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.3300	100
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	3.3800	3 000
<b>ARC Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dielwart, John Patrick	4								
751229 Alberta Ltd.	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)		44 998*
Kvisle, Harold N.	4								
Indirect Brokerage	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	16.3500	80 500*
<b>Argent NSX inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nicoll, James David	3		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0200	560 000
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	74 000	0.0200	634 000
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0200	734 000
<b>Arsenal Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Petrie, Derek	4								
Darlene Petrie - RRSP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 130	1.2200	93 082
Derek Petrie - RRSP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 520	1.2200	172 527
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Restricted Units</i>									
Green, James	5		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	12.3300	37 178
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	26	12.3300	37 204
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	140	12.3300	37 344
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	12.3300	37 368
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	12.3300	37 392
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	30	12.3300	37 422
Martens, Armin	4, 5		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	180	12.3300	155 768
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	12.3300	155 838
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	682	12.3300	156 520
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	65	12.3300	156 585
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	63	12.3300	156 648

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<b>ATCO LTD.</b>			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	76	12.3300	156 724
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Hahn, Brian R.	7		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	40.8700	63
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	16 600	20.1700	37 329
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	34.3700	36 829
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.3500	36 729
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	34.2900	33 429
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	34.2600	31 229
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	34.2500	27 329
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(496)	34.2400	26 833
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.2300	26 733
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	34.2200	25 833
McNabb, Barry	7		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	332	42.2500	1 376
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			666
CWTC	PI		O	2015-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
Stephens, William C.	7		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	418	42.2500	5 264
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	41.7500	5 293
Wright, Paul	5		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	40.9700	7 282
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	41.6300	7 369
<i>Options</i>									
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(16 600)		0
<b>AtmanCo Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bedard, Simon	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0650	95 000*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0750	120 000*
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.0750	149 000*
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0650	154 000*
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0750	179 000*
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
CIBC	1		O	2015-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	97.6767	20 000
			O	2015-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	97.6767	0
Patterson, Kevin Joesph Robert	5		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450)	94.4500	4 682
<i>Droits DSU</i>									
Culham, Harry Kenneth	7		O	2008-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 004
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7		O	2009-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 322
<i>Droits PSU (cash settled)</i>									
Capatides, Michael	7, 5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 654	99.8640	45 608
Culham, Harry Kenneth	7		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 669	99.8640	140 970
Dodig, Victor George	4, 5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 229	99.8640	79 031
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 799	99.8640	56 032
Geist, Stephen Julius	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 414	99.8640	22 596
Glass, Kevin A.	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 414	99.8640	33 311
Hountalas, John	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 050	99.8640	24 692
Kramer, Christina Charlotte	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 151	99.8640	25 671
Patterson, Kevin Joesph Robert	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 290	99.8640	23 723
SHARMAN, SANDY	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 397	99.8640	7 167
Williamson, J. David	5		O	2015-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 349	99.8640	67 765
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opératoire	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Capatides, Michael	7, 5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	37 819	97.8100	189 747
Culham, Harry Kenneth	7		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	80 999	97.8100	142 458
Dodig, Victor George	4, 5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	84 543	97.8100	228 427
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	31 335	97.8100	94 074
Geist, Stephen Julius	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	23 649	97.8100	36 720
Glass, Kevin A.	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	23 649	97.8100	111 023
Hountalas, John	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	16 008	97.8100	91 591
Kramer, Christina Charlotte	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	18 510	97.8100	106 984
Patterson, Kevin Joesph Robert	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	16 554	97.8100	98 658
SHARMAN, SANDY	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	7 714	97.8100	29 777
Williamson, J. David	5		O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	48 481	97.8400	
			M	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	48 481	97.8100	227 564
<b>Banque de Montréal</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Downe, William	7, 5								
William and Robin Family Foundation	PI		O	2015-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 490)	77.0600	15 126
Flynn, Thomas Earl	7		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	2 550	34.1300	6 270
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 550)	78.4700	3 720
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	2 000	34.1300	5 720
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	78.4800	3 720
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	2 275	34.1300	5 995
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 275)	78.5000	3 720
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	900	34.1300	4 620
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	12 485	53.4500	17 105
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 385)	78.3000	3 720
Ouellette, Gilles Gerard	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	34.1300	40 000
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	76.6100	0
<i>Options</i>									
Flynn, Thomas Earl	7		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(2 550)	34.1300	315 394
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	34.1300	313 394
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(2 275)	34.1300	311 119
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(900)	34.1300	310 219
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(12 485)	53.4500	297 734
Ouellette, Gilles Gerard	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	34.1300	493 189
<b>BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA</b>									
<i>Unités actions performance-UAP/Performance Share Units-PSUs</i>									
Généreux, Nathalie	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 811		5 453
Pelletier, Stéfanie	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 040		4 934
Provost, Éric	5		O	2012-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056		2 056
Therrien, Stéphane	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 021		34 073
<i>Unités actions restreintes Marchés capitaux-UARMC / CMRSUs</i>									
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 352		5 259
<i>Unités d'actions de performance différées-UAPD / DPSUs</i>									
Barrière, François	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 772		6 261
Bergeron, Louise	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	427		2 141
Bernier, Julie	5		O	2014-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 713		1 713
Blais, Liliane	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	995		4 753
De Broux, Christian	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 534		6 711
Desjardins, François	7, 5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 053		85 301
Gagné, Julie	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 713		2 250
Godbout, Gilles	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 471		22 144
Kudzman, Susan	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 016		11 366
LAFRESNAYE, DIANE	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 811		6 288
Laurin, François	5		O	2015-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 016		9 016

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Lopresti, André	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 048		5 318
Lupo, Anthony	7		O	2015-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056		2 056
Migliara, Antonino	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 958		4 900
O'Neill, David	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056		3 356
Pilote, Diane	5		O	2015-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 958		1 958
Pinsonneault, Denis	5		O	2015-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 958		1 958
Rose, Deborah	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 767		19 794
Stamadianos, Eva	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 056		6 708
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 648		20 444
<i>Unités d'actions restreintes différées-UARD / DRSUs</i>									
Barrière, François	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 250		2 814
Bergeron, Louise	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		3 153
Bernier, Julie	5		O	2014-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	916		916
Blais, Liliane	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	928		4 462
Desjardins, François	7, 5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 659		51 567
Godbout, Gilles	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 168		6 547
Kudzman, Susan	5		O	2015-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 810		1 810
Laurin, François	5		O	2015-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	690		690
<i>Unités d'actions restreintes-UAR/Restricted Share Units-RSUs</i>									
De Broux, Christian	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 632		3 358
Gagné, Julie	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 362		4 179
Généreux, Nathalie	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 252		6 053
LAFRESNAYE, DIANE	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 269		5 861
Lopresti, André	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	813		4 072
Lupo, Anthony	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 034		1 241
Migliara, Antonino	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 076		6 008
O'Neill, David	7		O	2015-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 440		1 440
Pelletier, Stéphanie	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	808		3 481
Provost, Éric	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 086		6 066
Rose, Deborah	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 862		11 096
Stamadianos, Eva	7		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 440		6 305
Therrien, Stéphane	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 365		18 936
<b>Banque Nationale du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vachon, Louis	4, 5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	54 800	30.7200	187 151
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	40.9400	185 551
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	40.9450	184 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	40.9200	180 151
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	40.9350	178 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	40.9500	176 351
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	40.9300	173 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	40.9150	169 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	40.9000	163 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	40.9050	161 351
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	40.9100	154 851
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.8950	154 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	40.8500	152 751
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	40.8550	150 751
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	40.8300	147 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	40.8400	144 451



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	40.8100	142 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.8150	141 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.8600	140 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	40.8700	138 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	40.7700	136 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.7800	136 351
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.7750	136 051
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	40.7650	134 351
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.6900	134 251
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.6800	133 651
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.6600	133 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	40.6400	132 951
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	40.6200	132 551
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.6300	132 451
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.6500	132 351
<i>Options</i>									
Bonnell, William	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	44 236		215 576
Dagenais, Jean	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	22 120		223 256
Davis, Brian A.	7		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	23 700		209 416
Fagnoule, Dominique	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	31 104		89 120
Giard, Diane	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	52 528		212 860
Hanczakowski, Jean-François	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	17 032		59 742
Hébert, Brigitte	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	24 884		111 336
Jeannot, Lynn	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	31 104		509 360
Leggett, Karen	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	47 000		164 280
Legris, Alain	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	18 800		106 552
Marchand, Elaine	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	10 572		52 178
Paiement, Luc	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	52 528		324 442
Parent, Ghislain	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	63 192		225 652
Pascoe, Ricardo	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	71 092		746 876
Vachon, Louis	4, 5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	266 588		2 947 284
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(54 800)	30.7200	2 892 484
<i>Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) / (RSU)</i>									
Bertrand, Luc	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 908		11 635
Davis, Brian A.	7		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 078		88 624
Pascoe, Ricardo	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 768		120 422
<i>Unités d'actions assujetties à un critère de performance</i>									
Bonnell, William	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 815		36 588
Dagenais, Jean	5		O	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 993		2 993
Davis, Brian A.	7		O	2005-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 072		2 072
Fagnoule, Dominique	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 793		28 052
Giard, Diane	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 609		73 799
Hanczakowski, Jean-François	5		O	2009-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 280		2 280
Hébert, Brigitte	5		O	2005-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 635		8 635
Jeannot, Lynn	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 793		28 053
Leggett, Karen	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 125		40 614
Legris, Alain	5		O	2001-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 533		2 533
Marchand, Elaine	5		O	2011-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 101		1 101
Paiement, Luc	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 609		73 799
Parent, Ghislain	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 815		36 588
Pascoe, Ricardo	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 277		67 897

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Vachon, Louis	4, 5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 711		211 865
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>									
Bonnell, William	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 846		18 854
Dagenais, Jean	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 423		17 455
Fagnoule, Dominique	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 001		8 994
Giard, Diane	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 379		25 063
Hanczakowski, Jean-François	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 096		7 623
Hébert, Brigitte	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 601		15 216
Jeannot, Lynn	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 001		10 507
Leggett, Karen	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 023		11 106
Legris, Alain	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 209		18 258
Marchand, Elaine	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	680		2 598
Païement, Luc	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 379		62 880
<b>Banque Pacifique et de l'ouest du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
340268 Ontario Limited	3								
RBC Dominion Securities	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 600	5.4000	390 010
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	5.1200	390 510
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	5.3800	395 010
			O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.6000	395 210
TAYLOR, DAVID ROY	4, 7, 6, 5								
IA - Avstar	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 900	5.7960	37 900
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	5.5900	38 500
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	5.6370	48 300
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 700	5.5000	66 000
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	5.3500	67 500
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	5.2960	76 000
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.7270	86 000
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	5.7890	90 600
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	5.7700	91 000
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.8000	116 000
<b>Banque Royale du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	680	54.9900	7 796
			O	2015-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(680)	54.9900	7 116
<i>Actions privilégiées Non-Cumulative Series BF</i>									
McGregor, Alex Douglas	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.8540	5 000
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(42 157)	75.0000	68 429
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(21 078)	75.0000	31 611
McGregor, Alex Douglas	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(98 649)	75.0000	155 916
McKay, David Ian	4, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(46 373)	75.0000	94 329
Tory, Jennifer Anne	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(4 599)	75.0000	16 447
<i>Droits RBC Share Units</i>									
Tory, Jennifer Anne	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 510)	75.0000	1 049
<i>Options</i>									
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(680)	54.9900	250 463
<b>Baytex Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ector, Brian Gordon	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	4.0000	37 884
Kalmakoff, Chadwick	5		O	2015-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	3.9500	14 000
<b>Bellatrix Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eshleman, Brent Andrew	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.5000	136 994
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3700	146 994

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
Porteur inscrit									
Kraus, Charles R.	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 967)	1.6500	7 673
<b>BioHEP Technologies Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Douglas Brian	3		O	2015-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	480 000		480 000*
<i>Billets convertibles</i>									
Johnson, Douglas Brian	3		O	2015-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 60 000.00	0.0250	\$ 60 000.00*
<b>Birchcliff Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schulich, Seymour	3								
Nevada Capital Corporation Ltd.	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	3.9000	30 000 000
Surbey, James William	5								
HSBC Securities (Canada) Inc.	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.9500	445 900
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5								
RBC Dominion Securities	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	3.9700	999 740
<b>Boardwalk Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Burns, Patrick Dean	5		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 327)	47.2000	4 010
<b>Bonavista Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Poelzer, Ronald J.M.	4, 5								
Opus Capital Corp.	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.6900	7 631 212
Skehar, Jason Edward	4, 5		O	2015-12-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 495	2.1900	
			M	2015-12-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 040	2.1900	260 468
<i>Restricted Share Awards (RSA)</i>									
Skehar, Jason Edward	4, 5		O	2015-12-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 333)	2.1900	
			M	2015-12-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(34 074)	2.1900	144 593
<b>Boston Pizza Royalties Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Bews, Wes	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	16.8000	21 490
Holm, Jordan	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	17.2100	4 650
Melville, George	5								
Pier 88 Holdings Ltd.	PI		O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	16.7400	9 950
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	16.7500	10 450
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	16.9000	10 650
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	16.9350	11 450
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	16.9400	12 250
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	16.9900	13 050
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	17.0000	19 750
<b>Breaking Data Corp. (formerly Spylogics International Corp.)</b>									
<i>Options</i>									
Berman, David	5	R	O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2500	1 005 000*
Igelman, Marvin Moses	4	R	O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.2500	2 827 339
Kron, Michael	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2500	240 000
Sparkes, Paul David	4		O	2015-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2500	150 000
Zivkovic, Aleksandar	4, 5	R	O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2500	1 000 000
<b>BrightPath Early Learning Inc. (formerly Edleun Group, Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BrightPath Early Learning Inc.	1		O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.3100	27 500
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.3050	32 500
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.3000	37 500
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2975	47 500
<b>Brompton 2015 Flow-Through Limited Partnership</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brompton Corp.	7		O	2015-12-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(440)	25.0000	2 920

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000)	25.0000	1 920
			O	2015-12-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(400)	25.0000	1 520
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Blidner, Jeffrey Miles	4, 5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	84 375	18.1986	504 789
			O	2015-12-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 185)	44.2892	484 604
Blidner Family Foundation	PI		O	2015-12-10	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	20 185	44.2892	417 041
<i>Options</i>									
Blidner, Jeffrey Miles	4, 5								
Jeffrey Blidner Limited	PI		O	2015-12-10	I	51 - Exercice d'options	(84 375)	18.1986	731 250
<b>Brookfield Renewable Energy Partners L.P.</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brookfield Renewable Energy Partners L.P.	1		O	2015-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	33.6332	30 000
			O	2015-12-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	33.5613	39 000
			O	2015-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	33.3823	48 000
			O	2015-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	33.0652	60 000
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	32.6080	72 700
			O	2015-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	25.1262USD	36 000
			O	2015-12-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	25.0937USD	42 000
			O	2015-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	24.9938USD	54 000
			O	2015-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	24.8411USD	63 700
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	24.1079USD	81 700
			O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	(42 700)		39 000
			O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	(39 000)		0
<b>Callidus Capital Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Glassman, Newton Gershon Zev	4, 6, 5								
FigCorp Ltd.	PI		O	2014-04-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	454 600	7.6277	454 600
			O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 400	8.1057	500 000
Reese, David Michael	5		O	2014-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	8.0000	12 500
sutin, david earl	4								
1376124 Ontario Ltd.	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.0800	15 000
<b>Canaccord Genuity Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canaccord Genuity Group Inc.	1								
RBC Dominion Securities	PI		O	2015-12-02	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.6790	24 700
			O	2015-12-03	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.7258	29 700
			O	2015-12-04	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.7620	34 700
			O	2015-12-07	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.6640	39 700
			O	2015-12-08	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.4928	44 700
			O	2015-12-09	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.5774	49 700
			O	2015-12-10	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	4.7754	54 700
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI	R	O	2015-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	30.7200	6 382
McKay, Timothy Shawn	5								
Darlene Mckay	PI		O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	C	97 - Autre	8 000		8 000
Strait Arrow Holdings	PI		O	2015-12-11	C	97 - Autre	(8 000)		0
Proll, Douglas A	5		O	2015-12-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 000		854 637
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)		834 637
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Bieber, Corey B.	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	442 500*
Cusson, Réal, Michel	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	525 000
Doucet, Real J. H.	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	500 000
Edwards, Norman Murray	4, 5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	300 000	28.8500	2 250 000
Fichter, Darren	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	336 500
Jocksch, Terry James	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	637 500
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI		O	2015-12-09	I	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	289 500
Laut, Stephen W.	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	250 000	28.8500	2 350 000
McKay, Timothy Shawn	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	125 000	28.8500	1 225 000
Mendes, Paul Martin	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	20 000	28.8500	130 000
Peterson, William Robert	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	562 500*
Proll, Douglas A	5		O	2015-12-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(20 000)	28.0600	480 000
Stagg, Kendall W.	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	387 500
Stauth, Scott Gerald	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	522 500
Stevens, Lyle Gordon	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	62 500	28.8500	700 000
wilson, jeffrey warren	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	25 000	28.8500	455 649
Yee, Betty	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	17 500	28.8500	90 750
<b>Canadian Oil Sands Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourne, Ian Alexander	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 462	8.0502	38 262
Raiss, Sarah	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 462	8.0502	24 642
Twiss, Wesley R.	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 298	8.0502	63 701
<i>Deferred Share Units</i>									
Grandey, Gerald Wayne	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 961		43 254
Korpach, Arthur Neil	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 961		28 555
LOWRY, Donald James	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 414		36 048
Read, John K.	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 961		45 094
Sangster, Brant G.	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 961		38 471
Zaozirny, John Brian	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 961		45 094
<b>Canadian Spirit Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Couillard, John Raymond Richard	4, 5		O	2015-12-11	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	175 000	0.2000	
			M	2015-12-11	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	175 000	0.2000	738 850
Sorensen, Alfred	4								
Scotia Capital	PI		O	2015-12-11	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	860 000	0.2000	6 426 470
<b>Canadian Utilities Limited</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Hahn, Brian R.	7		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	187	34.3800	6 051
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	20 000	21.7800	42 905
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	30.3500	38 505
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.3600	38 405
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	30.3400	35 905
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	30.3300	33 605
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.3350	33 505
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.3150	33 405
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	30.3200	32 105
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	30.3250	28 505
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	30.3100	27 105
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	30.3050	27 205
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69)	30.2700	27 136
McNabb, Barry	7		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	387	37.2800	

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2015-12-01	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	387	37.3800	3 475
			O	2015-03-28	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(137)		3 211
			O	2015-08-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(123)		3 088
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132	35.9873	3 607
TFSA	PI		O	2015-03-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	137		915
			O	2015-08-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	123		1 038
			O	2015-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	35.0909	1 054
Opcensky, George	7		O	2015-12-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 142)	30.0200	2 052
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2
CWTC	PI		O	2015-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 500
Stephens, William C.	5		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	519	36.9900	10 094
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	35.0100	10 203
Wright, Paul	5		O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	574	37.1600	10 680
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	332	35.1100	11 012
<i>Droits 29.97 (SAR)</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000		1 000
Shkrobot, Brian P.	7		O	2014-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000		1 000
<i>Droits 39.39</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<i>Droits 40.78 (SAR)</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<i>Droits 43.56 (SAR)</i>									
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2015-12-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)	30.3200	0
<i>Options</i>									
Kiefer, Siegfried W.	7, 5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		0
<i>Options 29.97</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
Shkrobot, Brian P.	7		O	2014-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	1 000		1 000
<i>Options 39.39</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<i>Options 40.78</i>									
Sharpe, D Jason	7		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<b>Canamex Resources Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stark, Michael	4								
Stark Collections	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0250	1 402 735
<b>Canfor Pulp Products Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canfor Pulp Products Inc.	1		O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 891	13.3730	151 037
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 091	13.1614	155 128
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 691	13.6883	165 819
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	160 891	13.4718	326 710
			O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	10 891	13.3440	337 601
<b>Canlan Ice Sports Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended	3		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.1900	2 063 200
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.2600	2 063 600
<b>Canso Credit Income Fund</b>									
<i>Parts Class A Units</i>									
Canso Investment Counsel Ltd.	7								
Canso Partners Fund	PI	R	O	2015-09-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	10.6665	183 352
		R	O	2015-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	10.7365	185 052
		R	O	2015-11-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.6983	186 252
		R	O	2015-12-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	10.6900	187 952
<b>Canso Select Opportunities Fund</b>									
<i>Parts Class A</i>									
Canso Investment Counsel Ltd.	7								
Canso Partners II Fund	PI	R	O	2015-09-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.7873	37 500
		R	O	2015-12-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	9.3000	38 900
<b>CanWel Building Materials Group Ltd. (formerly, Canwel Holdings Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doman, Didar (Ted) Singh	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.4000	464 100
<b>Capstone Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Howe, Jason Paul	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.3250	420 055
Spousal RRSP	PI		O	2004-05-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
			O	2015-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3200	80 000
Peniuk, Dale Canfield	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.3200	69 018
<b>Cardinal Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kolochuk, Craig	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9.2500	280 575
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	9.4900	289 575
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.4000	269 575
<b>Carrus Capital Corporation</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Johnson, Douglas Brian	3		O	2015-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	600 000	0.0500	600 000*
<b>Cascades inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemaire, Laurent	4, 3		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	335	11.7000	106 225
Marineau, Léon	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	7 957	4.4600	21 768
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Marineau, Léon	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	(7 957)		32 372
<b>Centerra Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atkinson, Ian	4		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	18 711	4.8100	42 711
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 711)	8.0020	24 000
Parr, Jeffrey Scott	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	34 612	4.8100	60 212
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	73 136	6.7800	133 348
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	56 564	5.0400	189 912
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(164 212)	8.0135	25 700
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.3200	25 600
<i>Options</i>									
Atkinson, Ian	4		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(18 711)	4.8100	1 101 717
Parr, Jeffrey Scott	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(34 612)	4.8100	545 543
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(73 136)	6.7800	472 407
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(56 564)	5.0400	415 843
<b>Cervus Equipment Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Higgins, John C.	5		O	2015-12-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 854		2 854
<i>Actions ordinaires Deferred Shares</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit Higgins, John C.	5		O	2015-12-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 854)		7 482
<b>Chinook Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dube, Brent Stephen	5		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	0.4400	27 754
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.4400	25 254
<b>Choice Properties Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Rebanks, Mary Diane Wendy	7		O	2013-07-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.4260	1 500
Wasti, Rashid	7		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.4600	11 000
<b>CO2 Solutions Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manherz, Robert	4, 3		O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	20 000	20000.0000	
			M	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.1000	22 112 213
			R	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2150	22 092 213
<i>Options</i>									
Okell, Kimberley	4		O	2015-12-09	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	0.1000	115 000
<b>COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.</b>									
<i>Options</i>									
Michaud, Zachary	5		O	2015-10-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	30 000	43.5700	30 000
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finn, Sean	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 516)	74.7910	19 178
			O	2015-12-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 000)	74.7610	16 178
Vena, Jim V.	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 756)	72.7949	14 970
<b>Compagnie Pétrolière Impériale Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gallant, Richard John	5								
Savings Plan - Sunlife	PI		O	2015-12-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 341
<i>Droits</i>									
Babcock, Beverley Anne	5		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000		133 050
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(9 800)		123 250
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(11 250)		112 000
Cahir, Barton Patrick	5		O	2015-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 200		16 200
Gallant, Richard John	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 325		4 325
		R	O	2010-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 950		9 275
		R	O	2011-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 600		14 875
		R	O	2012-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 550		19 425
		R	O	2013-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 900		26 325
		R	O	2014-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		31 325
		R	O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 400		33 725
Gillis, Randy Douglas	7		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 300		29 200
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(650)		28 550
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(2 400)		26 150
Hoeg, Krystyna	4		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		12 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		11 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		10 000
Kruger, Richard Michael	5		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 350		233 150
			O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 350		283 500
Merkel, Bradley Guy	7		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 900		90 850
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(5 600)		85 250
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(8 300)		76 950
MINTZ, JACK MAURICE	4		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		12 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		11 000



Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		10 000
Sutherland, David Stewart	4		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		9 000
Whittaker, Sheelagh	4		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		12 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		11 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		10 000
Young, Victor Leyland	4		O	2015-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		12 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		11 000
			O	2015-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		10 000
<b>COMPASS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.2389	31 847 463
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.2237	31 850 463
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	10.2528	31 855 763
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	10.0463	31 858 463
<b>Concordia Healthcare Corp. (formerly Mercari Acquisition Corp.)</b>									
<i>Options</i>									
Beighton, John	7		O	2015-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	122 500	48.8400	122 500
Belk, Karl Ian	7		O	2015-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	122 500	48.8400	122 500
<b>Condor Petroleum Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Storm, Norman	6		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.0650	12 703 056
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.0650	12 778 056
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	165 000	0.0650	12 943 056
<b>Constellation Software Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Billowits, John Edward	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	587.0000	20 465*
<b>Continental Precious Minerals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ashworth, Gordon Roy	4		O	2015-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>									
Ashworth, Gordon Roy	4		O	2015-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Ashworth, Gordon Roy	4		O	2015-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Copper North Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meade, Harlan Donnelly	4, 5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0400	2 861 000
<b>Corporation Aurifère Monarques (auparavant RESSOURCES MONARQUES INC.)</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Lacoste, Jean-Marc	4, 5		O	2015-12-14	I	55 - Expiration de bons de souscription	(21 000)	0.3000	0
REER	PI								
<b>Corporation Capital Quinto Real</b>									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Corporation TomaGold	3		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	0.0350	1 189 000
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.0450	1 249 000
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0350	1 255 000
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	244 000	0.0400	1 499 000
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0450	1 599 000
<b>Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
VAILLANCOURT, PAUL LAURENT	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	65 781	11.0200	115 781
<i>Restricted Share Units</i>									
VAILLANCOURT, PAUL LAURENT	5		O	2015-12-11	D	35 - Dividende en actions	2 029		67 687
			O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(65 781)		1 906

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<b>Corporation Wajax</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dexter, Robert P.	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.3350	141 100
<b>Corridor Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, III, Lloyd I.	3								
Lloyd I Miller Trust A-4	PI		O	2015-12-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000 000
Milfam II L.P.	PI		O	2015-12-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 879 000
<b>Crescent Point Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gritzfeldt, Ryan Chad Raymond	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	15.7500	129 035
<b>Crew Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
FISCHER, KURTIS	5		O	2015-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 980	5.0200	
			M	2015-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 980)	5.0200	41 289
<b>Crown Capital Partners Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hennigar, David John	6								
Bonibo Holdings Limited	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	7.6000	2 100
<b>Deans Knight Income Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cameron, Dillon	5		O	2015-12-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500	0.0250	16 500
<b>Detour Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beaudoin, Pierre	5	R	O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	64 000	10.5300	77 000
			R	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	34 512	11.3200	111 512
			R	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	50 000	11.5300	161 512
			R	2015-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(148 512)	14.7100	13 000
<i>Options</i>									
Beaudoin, Pierre	5	R	O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	(64 000)		582 426
			R	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	(34 512)		547 914
			R	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		497 914
Kenyon, John Michael	4		O	2015-12-16	D	52 - Expiration d'options	(37 500)	31.1700	262 924
<b>DiaMedica Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GIUFFRE, MICHAEL	4	R	O	2015-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.1000	225 800
			R	2015-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 000	0.1050	268 800
<i>Options</i>									
GIUFFRE, MICHAEL	4	R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	240 000	0.1500	537 500
Parsons, James Todd	4		O	2015-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	240 000	0.1500	240 000
Pauls, Dietrich (Rick) John	4, 5	R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	1 350 000	0.1500	2 600 000
Pilnik, Richard D.	4	R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	480 000	0.1500	887 500
Reimer, Dawson James	4	R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	240 000	0.1500	415 000
Williams, Mark Stephen	5	R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	240 000	0.1500	1 152 500
<b>DirectCash Payments Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anderson, Susan Margaret	3								
Cannonball Capital Inc.	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	10.3700	1 927 025
DIRECTCASH PAYMENTS INC.	1		O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	10.4552	55 000
Hurtubise, Roger Bradley	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.4500	117 698*
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 400	10.4500	134 098*
Smith, Jeffrey	4, 5, 3								
Atlantis Financial Corp.	PI		O	2015-12-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	10.4976	798 093
<b>Dollarama Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Choinière, Johanne	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	79.6900	22 000

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Swidler, John Joseph	4								
Gartod Holdings Inc.	PI		O	2015-12-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	81.9433	9 500
<b>Dominion Citrus Income Fund</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
Blair, John Edward	7		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1000	215 000
<b>Dream Global Real Estate Investment Trust</b>									
<b>Droits Deferred Trust Units</b>									
DREAM Unlimited Corp.	3								
Dundee Realty Corporation	PI		O	2015-11-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24 982		880 565
			O	2015-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23 736		904 301
<b>Dream Industrial Real Estate Investment Trust</b>									
<b>Parts</b>									
MacIndoe, Karine	6		O	2015-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2015-11-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	7.5000	6 300
<b>Dream Office Real Estate Investment Trust</b>									
<b>Parts de fiducie Series A</b>									
Dream Office Real Estate Investment Trust	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.6499	25 000
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.2990	25 000
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.2994	25 000
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.6160	25 000
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.1699	25 000
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
<b>DREAM Unlimited Corp.</b>									
<b>Actions à droit de vote subalterne Class A</b>									
DREAM Unlimited Corp.	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	6.9292	15 500
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
<b>Dundee Energy Limited (formerly Eurogas Corporation)</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Goodman, Ned	6		O	2015-12-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(1 067 803)	0.0250	0
Sherley, Bruce Walter	5		O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(172 679)	0.0200	1 243 249
<b>DXI Energy Inc.</b>									
<b>Bons de souscription</b>									
Hodgkinson, Robert	3								
Hodgkinson Equities Corp.	PI	R	O	2015-12-04	I	53 - Attribution de bons de souscription	9 000 000	0.4500	9 000 000
<b>Options</b>									
Bozzer, Ronnie Louis	4		O	2015-12-07	D	52 - Expiration d'options	(149 999)	1.0900	0
Hodgkinson, Robert	3		O	2015-12-07	D	52 - Expiration d'options	(699 999)	1.2200	0
Matheson, David Norman	5		O	2015-12-07	D	52 - Expiration d'options	(499 999)	1.1400	0
Sturrock, Craig Currie	4		O	2015-12-07	D	52 - Expiration d'options	(199 799)	1.2300	0
<b>Echelon Financial Holdings Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Chien, Teddy	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	7.1800	4 251
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	13.0000	251
<b>Options</b>									
Chien, Teddy	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	7.1800	28 500
<b>EcoSynthetix Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Varghese, John	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 550)	1.3000	0
<b>E-L Financial Corporation Limited</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Canadian & Foreign Securities Co. Limited	3		O	2015-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2015-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			401 748
			O	2015-12-15	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000	689.9900	404 748
Dominion and Anglo Investment Corporation Limited	3		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	680.0000	1 382 323
<b>Eldorado Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MOSS, DAWN LOUISE	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.0800	94 795
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0700	89 795
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0500	84 795
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0600	79 795
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0900	74 795
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.1100	69 795
<b>Element Financial Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Corman, Scott	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 300	15.7300	152 705
<b>Enbridge Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balko, Jody	7		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	3 487	18.2400	12 644
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 487)	43.7800	9 157
			O	2015-09-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	58.4200	9 157
Monaco, Albert	4, 5		O	2015-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 959	55.1000	328 208
			O	2015-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 550	51.2600	330 758
			O	2015-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 816	46.8400	333 574
			O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	32 600	18.2400	366 174
<i>Options \$18.235 (\$36.47) - February 13, 2016 Expiry</i>									
Balko, Jody	7		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(3 487)		0
Monaco, Albert	4, 5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(32 600)		0
<b>Enbridge Income Fund Holdings Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frank, Brian Ernst	4		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	26.8460	10 000
<b>Encana Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Suttles, Douglas James	4, 5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.6500USD	28 562
<b>Energy Credit Opportunities Income Fund</b>									
<i>Class A Units</i>									
Energy Credit Opportunities Income Fund	1		O	2015-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.0500	1 600
			O	2015-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600
			O	2015-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.0000	2 400
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.9000	2 400
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.0300	1 600
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		2 300
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.0200	1 600
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		2 300
			O	2015-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.8800	2 300
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		2 400
			O	2015-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.0000	3 100
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.9400	3 100
			O	2015-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.8700	3 100
			O	2015-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Erdene Resource Development Corporation</b>									
<i>Bons de souscription Expires December 12, 2015</i>									
BURTON, WILLIAM B.	4		O	2015-12-12	D	55 - Expiration de bons de souscription	(25 000)		0
Cowan, John Christopher	4		O	2015-12-12	D	55 - Expiration de bons de souscription	(35 000)		0
<b>Ergoresearch Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ergoresearch Ltd	1		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Exploration Dios Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Marie-José	4, 5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0600	2 484 721
<b>Exploration Khalkos Inc.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Cantin, Nicolas	4		O	2015-12-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(15 000)	0.1200	0
Lacasse, Jean-Paul	4		O	2015-12-13	D	55 - Expiration de bons de souscription	(50 000)		0
<b>Exploration Puma Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cordick, Arness William Ross	4, 3		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.0350	10 604 000
			O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	820 000	0.0500	11 424 000
Robillard, Marcel	4, 5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0400	793 750
			O	2015-12-11	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.0500	1 093 750
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0300	1 098 750
Gestion Marcel Robillard inc.	PI		O	2015-12-11	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 000 000	0.0500	1 825 292
<i>Bons de souscription</i>									
Cordick, Arness William Ross	4, 3		O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	820 000	0.0750	820 000
Robillard, Marcel	4, 5		O	2015-12-11	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.0750	325 000
Gestion Marcel Robillard inc.	PI		O	2009-08-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 000 000	0.0750	1 000 000
<b>Fairfax India Holdings Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3								
Brit Insurance (Gibraltar) PCC Limited	PI		O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	600 000	10.0000USD	600 000
Brit Syndicates Limited	PI		O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 900 000	10.0000USD	1 900 000
Odyssey Reinsurance Company	PI		O	2015-12-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 500 000)	10.0000USD	2 500 000
<b>Fennec Pharmaceuticals Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Islam, Khalid	4		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.1300USD	193 333
<b>Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream</b>									
<i>Parts</i>									
Dream Asset Management Corporation	5								
Dream Unlimited Corp.	PI		O	2015-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	5.9635	1 173 700
			O	2015-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 400	5.9289	1 204 100
			O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	282 800	5.8300	1 486 900
Dream Hard Asset Alternatives Trust	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 700	5.9500	10 700
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(10 700)		0
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	17 100	5.9476	17 100
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(17 100)		0
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	5.8347	5 900
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		0
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	5.8383	1 200
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		0
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	5.9783	20 000



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	53.3600	190 436
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	53.4000	192 436
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	53.5000	198 636
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 043	53.7000	201 679
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	53.7500	203 879
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	53.8700	205 679
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.6500	207 679
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.5500	209 679
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43	52.1000	209 722
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	52.6000	209 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.5000	211 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.9000	213 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.8300	215 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.6600	217 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.8400	219 922
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	52.7500	221 922
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.4400	222 022
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	53.7000	224 022
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	52.9800	225 322
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.4400	225 422
Roy, Kevin	7		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	54.2500	27 658
<b>Fonds de placement immobilier BTB</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Léonard, Michel	4, 5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.1700	43 440
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.2000	43 940
Les Placements M.L. Léonard inc.	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	4.3600	
			M	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	4.3600	335 193
Lillian Léonard	PI		O	2015-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.1700	2 000
<b>Fonds de placement immobilier Cominar</b>									
<i>Options</i>									
Dallaire, Alain	4, 5		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	57 000	14.1500	228 000
Dallaire, Michel	4, 5		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	373 500	14.1500	1 302 300
<i>Parts de fiducie</i>									
Dallaire, Michel	4, 5								
REER	PI		O	2003-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	14.1500	18 500
<b>Fonds de placement immobilier Crombie</b>									
<i>Parts de fiducie Special Voting</i>									
Empire Company Limited	3								
ECL Developments Limited	PI		O	2015-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46 359	12.0828	53 658 302
<b>Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Schwartz, Thomas	4, 5								
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI		O	2015-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	26.3700	343 338
			O	2015-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	25.9000	343 538
			O	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	25.4700	343 738
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	25.5000	343 838
<b>Fonds de Placement Immobilier H&amp;R</b>									
<i>Parts</i>									
Froom, Larry	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.5500	21 672
The FF Charitable Trust	PI		O	2015-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.4500	0
Lebovic, Laurence A.	6		O	2015-12-15	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)	20.4600	75 767
Aryah and Faige Lebovic Charitable Trust	PI		O	2015-12-15	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	10 000	20.4600	10 000
			O	2015-12-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	20.4600	0
<b>FPI Granite Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									



Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Brody, Michael Lawrence	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	23	40.1400	4 762
Dey, Peter James	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	47	40.1400	9 829
Gilbertson, Barry Gordon	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	47	40.1400	9 838
Miller, Gerald	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	23	40.1400	4 762
Oran, Scott	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	23	40.1400	4 762
Voorheis, George Wesley Thomas	4		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	117	40.1400	24 662
<i>Restricted Share Units</i>									
De Aragon, John	5		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	90	40.1400	18 905
Forsayeth, Michael Peter	5		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	46	40.1400	9 615
KUMER, LORNE	5		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	23	40.1400	4 809
Tindale, Jennifer Sara	5		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	23	40.1400	4 809
Wierzbinski, Stefan	5		O	2015-12-15	D	35 - Dividende en actions	13	40.1400	2 825
<b>Franco-Nevada Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brink, Paul	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 807		192 094
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	67.2250	188 594
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 050		189 644
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 148		192 792
Decher, Petra	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	695		4 496
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	284		4 780
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	854		5 634
Harquail, David	4, 5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 706		1 070 102
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 855)	66.9350	1 066 247
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 500		1 067 747
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 498		1 072 245
Hong, Lloyd Hyunsoo	5		O	2012-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 819		1 819
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 159		3 978
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	66.4920	978
Peterson, David Robert	4		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	42 000	15.2000	42 000
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 000)	64.3500	0
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	18 000	15.2000	18 000
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	65.2400	0
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	15 000	15.2000	15 000
Rana, Sandip	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 477		24 917
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	900		25 817
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 698		28 515
Sparkes, Kerry Elwyn RRSP	5 PI		O	2013-11-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	329		329
Waterman, Geoffrey	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 063		171 821
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	810		172 631
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 428		175 059
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	3 872	55.5800	178 931
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	4 327	40.8700	183 258
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	2 801	59.5200	186 059
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	63.6340	175 059
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	64.9060	170 059
Wilson, Philip Dane	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	901		7 347
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(435)	66.9300	6 912
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	374		7 286
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 687		8 973
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 050)	63.9110	7 923
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20)	65.1200	7 903
<i>Droits Restricted Share Units (Performance)</i>									
Brink, Paul	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 148)		8 422
Decher, Petra	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(854)		2 084

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Harquail, David	4, 5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 498)		23 118
Hong, Lloyd Hyunsoo	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 159)		5 456
Rana, Sandip	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 698)		7 432
Waterman, Geoffrey	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 428)		6 190
Wilson, Philip Dane	5		O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 687)		4 056
<i>Droits Restricted Share Units (Time-based)</i>									
Brink, Paul	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 807)		5 034
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 050)		3 984
Decher, Petra	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(695)		1 265*
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(284)		981*
Harquail, David	4, 5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 706)		12 426
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)		10 926
Hong, Lloyd Hyunsoo	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 819)		2 658
Rana, Sandip	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 477)		4 428
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(900)		3 528
Sparkes, Kerry Elwyn	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(329)		658
Waterman, Geoffrey	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 063)		3 714
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(810)		2 904
Wilson, Philip Dane	5		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(901)		1 646
			O	2015-12-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(374)		1 272
<i>Options</i>									
Peterson, David Robert	4		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(42 000)	15.2000	33 000
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	15.2000	15 000
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	15.2000	0
Waterman, Geoffrey	5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(3 872)	55.5800	17 993
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(4 327)	40.8700	13 666
			O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(2 801)	59.5200	10 865
<b>Gabriel Resources Ltd.</b>									
<i>Droits DSUs</i>									
Brown, Richard Paul	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 117		34 289
Cramer, Dag Lars	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Gusenbauer, Alfred	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Henry, Jonathan	4, 5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 386		422 243
Hulley, Keith Robert	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Kirk, Harry Wayne	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Levental, Igor	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Peat, David W.	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 000		176 000
Vaughan, Maxwell Lucas	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		55 000
<i>Droits RSUs - Restricted Share Units</i>									
Brown, Richard Paul	5		O	2015-12-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 500)		71 677
<i>Options</i>									
Henry, Jonathan	4, 5		O	2015-12-14	D	52 - Expiration d'options	(1 091 667)		2 677 500
Suciu, Nicolae Gruia	5		O	2015-12-14	D	52 - Expiration d'options	(300 000)		975 000
Tanase, Dragos	5		O	2015-12-14	D	52 - Expiration d'options	(700 000)		1 972 000
<b>Genworth MI Canada Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Piroli, Robert John	5		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(261)	27.5800	670
<b>George Weston Limitée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wasti, Rashid	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	107.0000	100
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	105.0000	200
<i>Actions privilégiées Series 1</i>									
Dart, Robert John	6								
Wife	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.0500	30 300
<b>Glacier Media Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Madison Venture Corporation	3		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.7900	9 102 512

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8100	9 112 512
<b>Glen Eagle Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lavigueur, Denis	3		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	134 000	0.0350	11 110 000
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0350	11 112 000
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 000	0.0450	11 155 000
<b>Global Dividend Growers Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Dividend Growers Income Fund	1		O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.0867	2 694 456
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.2400	2 694 956
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.0411	2 695 856
<b>Global Healthcare Dividend Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Healthcare Dividend Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	11.0000	3 583 013
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.1000	3 583 213
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	11.1423	3 586 713
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.0500	3 587 213
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.1211	3 589 113
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	11.0320	3 592 113
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.9980	3 593 113
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.0500	3 594 113
<b>Global Infrastructure Dividend Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Infrastructure Dividend Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.0950	1 768 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.1100	1 769 300
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	8.1491	1 773 800
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.1450	1 774 800
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	8.1040	1 776 300
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	8.0378	1 780 800
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.0600	1 782 100
<b>Global Real Estate Dividend Growers Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.7020	227 300
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	8.7363	230 800
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	8.6340	235 100
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	8.5750	240 300
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	8.4621	249 300
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.5000	250 300
<b>Globalance Dividend Growers Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
Globalance Dividend Growers Corp.	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	9.4000	43 700
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	9.3106	48 900
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.2500	49 900
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	9.2412	56 500
<b>Gluskin Sheff + Associates Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davis, Virginia Ann	4		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	390	19.9300	840
MacMillan, Thomas C.	4		O	2015-12-10	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 770)		168 187
<b>GMP Capital Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aspden, Shawn	7		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	252	4.0100	190 004
Bond, Chris	7		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	252	4.0100	234 483
GMP Capital Inc.	1		O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	18 342	3.8400	18 342
			O	2015-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	18 342	3.7200	36 684
			O	2015-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	3.7100	40 084
			O	2015-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(18 342)		21 742
			O	2015-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(18 342)		3 400

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit			O	2015-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)		0
<b>Golden Queen Mining Co. Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clay, Landon	3		O	2015-12-08	D	97 - Autre	720		15 864 439*
Clay, Thomas Moragne	4		O	2015-12-08	D	97 - Autre	720		1 805 699*
<b>Goldgroup Mining Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Ingram, David Laurence	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	400 000		900 000
Montano, Javier	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Peralta, Enrique	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000		900 000
Piggott, Keith	4, 5, 3		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		2 760 000
Reyes, Javier	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000		
			M	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	600 000		1 400 000
			O	2013-11-18	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Sedun, Gregg J.	4	R	O	2014-05-14	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		
			M	2014-05-14	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		
			M	2014-05-14	D	52 - Expiration d'options	(290 000)		760 000
			O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 560 000
Silbernagel, Corry Jonathan	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	400 000		1 350 000
WONG, SAM K.	5		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	300 000		500 000
<b>Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust</b>									
<i>Parts Class A</i>									
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust	1		O	2015-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)	7.9400	
			M	2015-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	7.9400	0
<b>Group Forage Major Drilling Group International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Landry, Marc	5		O	2015-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 064
			M	2015-11-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Tennant, David Buchanan	4		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.5100	149 000*
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	4.7800	149 600*
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.7800	154 600*
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.6500	156 600*
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.7100	158 100*
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	4.5200	158 700*
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.6200	159 400*
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	4.8500	162 100*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.6400	162 800*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.6300	163 500*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	4.7100	165 800*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	4.7200	168 100*
<b>Groupe CGI inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Boulangier, François	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	12 500	15.4900	12 500
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	57.2400	12 300
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	57.2433	9 600
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	57.2800	9 400
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	57.2549	0
Godin, Serge	4, 3		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	247 063		284 298
RBC	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	57.2580	(9 440)
			O	2015-12-09	I	51 - Exercice d'options	20 000	9.3100	10 560
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 100)	57.7600	(7 540)
			O	2015-12-10	I	51 - Exercice d'options	18 100	9.3100	10 560
Imbeau, André	4, 5, 3		O	2015-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 405		
			M	2015-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 405		214 565
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 405)	55.6348	210 160
McCuaig, Douglas	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	18 462	19.7100	18 462

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	37 283	23.6500	55 745
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	3 816	37.1100	59 561
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	56.8900	59 461
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	56.9600	59 361
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	56.9988	58 561
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	56.9867	58 261
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	56.8575	57 261
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 983)	56.8499	22 278
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	56.8750	22 078
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	56.8733	21 478
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	57.0800	21 378
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 562)	56.8359	3 816
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	56.3667	3 516
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16)	56.4200	3 500
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	56.3889	0
Pinard, Luc	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	43 750	15.4900	43 750
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	29 540	19.7100	73 290
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	17 874	23.6500	91 164
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	56.0900	89 664
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	56.1100	89 564
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	56.0700	88 464
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	56.1033	88 164
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 350)	56.0479	82 814
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 400)	56.0647	47 414
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	56.1900	47 014
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	56.2662	44 914
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40)	55.9200	44 874
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	56.1626	39 474
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(674)	56.0093	38 800
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	56.2505	34 400
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 400)	56.2600	0
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Godin, Serge	4, 3		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(110 360)		966 453
			O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(228 057)		738 396
			O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 300)		727 096
			O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 726)		646 370
			O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 216)		596 154
Imbeau, André <i>Options</i>	4, 5, 3		O	2015-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 923)		0
Boulangier, François	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	15.4900	290 663
Godin, Serge	4, 3		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	9.3100	948 355
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(18 100)	9.3100	930 255
McCuaig, Douglas	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(18 462)	19.7100	151 762
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(37 283)	23.6500	114 479
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(3 816)	37.1100	110 663
Pinard, Luc	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(43 750)	15.4900	97 383
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(29 540)	19.7100	67 843
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(17 874)	23.6500	49 969
<b>Groupe Colabor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended <i>Débetures convertibles 5,70 échéance le 30 avril 2017</i>	3		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.9000	3 308 000
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended	3		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 000.00	64.9900	\$ 696 000.00
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 60 000.00	65.0000	\$ 756 000.00
<b>Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Benthin, Mark	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	0.2200	3 953 754
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 500)	0.2100	3 939 254
<b>Groupe HNZ inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wall, Don Ed	4, 7, 5		O	2015-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.0900	
			M	2015-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.0963	474 881
			O	2015-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	11.2200	
			M	2015-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	11.2220	476 681
			O	2015-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	11.0800	
			M	2015-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	11.0836	480 381
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	11.1000	483 881
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	11.3380	490 481
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.1400	493 481
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	11.0200	495 881
<i>Actions ordinaires Catégorie B</i>									
Wall, Don Ed	4, 7, 5		O	2015-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.9800	
			M	2015-11-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.9880	1 500
<b>Groupe SNC-Lavalin Inc.</b>									
<i>Swap sur actions - Position acheteur 1 022 753 common shares/Expiry Date 11 December 2018</i>									
Groupe SNC-Lavalin inc.	1		O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
<b>Groupe WSP Global Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zamuner, Valery	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	42.2040	3 000
<b>GSI Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GSI Group Inc.	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(45 923)		0
<b>Guyana Goldfields Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bondy, Robert Allan	5		O	2015-12-14	D	97 - Autre	(7 000)		95 600
Ann Bondy	PI		O	2015-12-14	I	97 - Autre	7 000		12 000
Ferry, Alan Louis Henry	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0000	95 000*
<b>H&amp;R Finance Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Froom, Larry	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.5500	21 672
The FF Charitable Trust	PI		O	2015-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.4500	0
<b>Héroux-Devtek Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourque, Nathalie	4		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	12.4000	2 100
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	12.4900	2 500
<b>Home Capital Group Inc.</b>									
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Ahlvik, Christer	5		O	2006-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 265	28.8400	2 265
Decina, Pino	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 775	28.8400	9 799
Harry, John Roberts Komar	5		O	2007-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 646	28.8400	4 646
Henderson, Dinah	5		O	2015-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 962	28.8400	2 962
Morton, Robert	7		O	2014-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 124	28.8400	4 124
Mosko, Brian Robert	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 124	28.8400	13 467
Parker, Gregory	5		O	2013-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 356	28.8400	4 356
Rawhani, Fariba	5		O	2013-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Reid, Martin	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 066	28.8400	4 066
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 813	28.8400	26 030
Wilson, Gary	5		O	2015-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	16 262	28.8400	53 314
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394	28.8400	1 394
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Copperthwaite, Stephen	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 918	28.8400	3 265
Ferguson, Carol	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 734	28.8400	2 622
Holland, Marie	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 427	28.8400	3 323
Hong, John	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 150	28.8400	3 248
Katchen, Benjamin	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 774	28.8400	3 923
<i>Options</i>									
Ahlvik, Christer	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	7 264		23 220
Decina, Pino	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	12 104		46 404
Harry, John Roberts Komar	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	14 900		49 448
Henderson, Dinah	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	9 496		31 464
Morton, Robert	7		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	13 224		23 224
Mosko, Brian Robert	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	13 224		52 785
Parker, Gregory	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	13 968		57 420
Rawhani, Fariba	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	13 036		60 980
Reid, Martin	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	25 052		216 361
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	52 144		212 311
Wilson, Gary	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	4 468		23 948
<b>IMAX Corporation</b>									
<i>Droits Restricted Share Unit</i>									
Foster, Greg	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 423		70 496
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	194 226		254 204
Lister, Robert D.	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 423		63 577
Sparacio, Joseph	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 625		40 946
Vance, Jeff	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 625		9 577
<b>Immeubles de bureaux Brookfield (Canada)</b>									
<i>Deferred Trust Unit</i>									
Bastable, Colum Patrick	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	147		12 592
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	628		13 220
Fraser, Roderick Douglas	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	147		12 592
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	628		13 220
McFarlane, Paul D.	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	176		15 111
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	754		15 865
Riddell Rose, Susan	4		O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70		6 125
			O	2015-12-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	628		6 753
<b>Indexplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
INDEXPLUS Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.9600	34 248 565
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.8717	34 249 165
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	9.9900	34 249 665
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.9000	34 250 465
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.8286	34 251 165
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	9.6956	34 252 965
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	9.7300	34 254 065
<b>Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Charest, Yvon	4, 5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	13 300	30.2200	133 382
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 300)	45.0000	120 082
<i>Options</i>									
Charest, Yvon	4, 5		O	2015-12-16	D	51 - Exercice d'options	(13 300)	30.2200	620 000
<b>INSCAPE Corporation</b>									
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
BULL, BARTLEY	4, 3		O	2015-12-14	D	59 - Exercice au comptant	(7 500)		30 000
<b>Inter Pipeline Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bayle, Christian	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 982	20.4846	450 000
Neufeld, Cory Wade	5		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	19.9900	17 700
Sandy Schaffer	PI		O	2015-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.0700	7 000
Roberge, Jeremy Allan	5								
Kacy Roberge	PI		O	2015-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	20.2100	7 700
Robertson, William David	4		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	20.1500	23 787
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Fesyk, David William	4, 5		O	2015-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(71 415)	22.4860	110 535
<b>Invictus MD Strategies Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kinsley, Colin James	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0650	91 268
<b>Ivanhoe Mines Ltd.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Cockerill, Ian	4		O	2015-12-10	D	55 - Expiration de bons de souscription	(66 700)	1.8000	0
Friedland, Robert Martin	4, 6, 5, 3		O	2015-12-10	D	55 - Expiration de bons de souscription	(19 166 667)	1.8000	0
Johansson, Lars-Eric	7, 5		O	2015-12-10	D	55 - Expiration de bons de souscription	(133 400)	1.8000	0
<b>Junex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gaumond, André	4								
9163-9971 Québec inc.	PI		O	2015-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4120	5 000
<b>Kelt Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lalani, Sadiq	5								
Held Under Broker	PI		O	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.8350	1 423 700
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 400	3.6500	1 432 100
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.6000	1 442 100
<b>Killam Properties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Richardson, Robert	4, 5								
CIBC	PI		O	2015-12-10	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(7 490)	10.5000	2 510*
WALT, MANFRED	4								
Walt & Co Inc.	PI		O	2015-12-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	1 428	10.3900	321 074*
<i>Droits RSU</i>									
WALT, MANFRED	4		O	2015-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 428)		12 456*
<b>Kinaxis Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colbeth, Douglas Proctor	4, 5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	28 333	46.7250	655 000
HarbourVest Partners, LLC	3								
HarbourVest International Private Equity Partners III - Direct Fund L.P.	PI		O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 075)	45.8000	1 081 314
HarbourVest Partners VII - Venture Partnership Fund L.P.	PI		O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(215 925)	45.8000	1 268 807
Johnson, Jeffrey George	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 667	46.7250	6 667
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 667)	46.4000	0
Monkman, Richard George	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 667	46.7250	245 541
Sicard, John Ernest	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 667	46.7250	155 394
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 667)	46.4000	148 727
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Colbeth, Douglas Proctor	4, 5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 333)		40 000
Johnson, Jeffrey George	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 667)		13 333
Monkman, Richard George	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 667)		23 333
Sicard, John Ernest	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 667)		13 333
<b>Kinross Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Guerard, Sylvain	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	2.6400	39 794
<b>La Banque de Nouvelle - Ecosse</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jentsch, Dieter Werner	5		O	2015-12-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(175)		51 862
			O	2015-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(225)		51 637
<i>Billets BNS S&amp;P/TSX 60 Callable Contingent ROC Notes, Series 49</i>									
Fatt, William Robert	4		O	2015-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 13 000.00	100.0000	\$ 13 000.00
<b>La Banque Toronto-Dominion</b>									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Hockey, Timothy	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 024	32.9900	131 967
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 024)	53.8800	19 943
McKenna, Frank Joseph	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 080	21.2500	96 080
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 080)	53.8800	65 000
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	53.3000	0
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>									
Bennett, William E.	4, 7		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 000	54.7300	82 361
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	84 431
Bragg, John	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 461	54.7300	68 580
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	862	53.1500	69 442
Brinkley, Amy Woods	4, 7		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	982	54.7300	28 676
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	30 746
Campbell, Norie Clare	5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 225	54.3000	4 369
Ferguson, Brian Charles	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	54.7300	2 765
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	4 835
Goggins, Colleen	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	578	54.7300	17 015
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	19 085
Haddad, Mary Jo	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	94	54.7300	3 542
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	5 612
Halde, Jean-Rene	4		O	2015-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 897	53.1500	1 897
Johnston, Colleen	5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 536	53.1500	151 895
Kepler, David E.	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	54.7300	4 453
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	6 523
Levitt, Brian	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 166	54.7300	61 693
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 763	53.1500	65 456
MacGibbon, Alan	4, 7		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	184	54.7300	6 825
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	8 895
MacKay, Harold H.	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 417	54.7300	66 520
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	862	53.1500	67 382
Maidment, Karen	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	756	54.7300	22 492
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	24 562
Miller, Irene Ruth	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 203	54.7300	61 579

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	63 649
Mohamed, Nadir	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 432	54.7300	40 231
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	42 301
Mongeau, Claude	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	54.7300	2 641
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	53.1500	4 711
Prezzano, Wilbur J	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 757	54.7300	104 894
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	862	53.1500	105 756
Sinclair, Helen K	4		O	2015-10-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 972	54.7300	53 925
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	862	53.1500	54 787
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>									
Ahmed, Riaz	5		O	2015-12-09	D	59 - Exercice au comptant	(33 616)	40.5400	47 632
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 258		49 890
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 960	53.1500	74 850
Campbell, Norie Clare	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	866		41 203
			O	2015-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 225)	54.3000	37 978
			O	2015-12-09	D	59 - Exercice au comptant	(9 676)	40.5400	28 302
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 127	53.1500	43 429
Chauvin, Mark Russell	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 258		78 500
			O	2015-12-09	D	59 - Exercice au comptant	(33 616)	40.5400	44 884
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 178	53.1500	66 062
Currie, Theresa Lynn	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 980		76 689
			O	2015-12-09	D	59 - Exercice au comptant	(29 487)	40.5400	47 202
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 690	53.1500	69 892
Dorrance, Robert E	5		O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 730		261 106
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(85 317)	40.5400	175 789
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 995	53.1500	255 376
Hockey, Timothy	5		O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 644		175 678
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(54 257)	40.5400	121 421
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 599	53.1500	172 034
Johnston, Colleen	5		O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 337		104 723
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(34 795)	40.5400	69 928
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 690	53.1500	102 386
Masrani, Bharat	4, 7, 5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	79 417	53.1500	263 659
			O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 638		268 297
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(69 050)	40.5400	199 247
McKenna, Frank Joseph	5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 212	53.1500	118 160
			O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 848		121 008
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(42 397)	40.5400	78 611
Pedersen, Mike	7, 5		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 578	53.1500	222 852
			O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 644		226 496
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(54 257)	40.5400	172 239
Singh, Manjit	7		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 466	53.1500	43 216
			O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	713	53.3000	43 929
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(10 615)	53.3000	33 314
Sloan, Price	7		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 353	53.1500	36 547
			O	2015-12-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	743	53.3000	37 290
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(11 058)	53.3000	26 232
<i>Options</i>									
Ahmed, Riaz	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	58 544	53.1500	
			M	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	58 544	53.1500	412 596
Campbell, Norie Clare	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	35 480	53.1500	143 732
Chauvin, Mark Russell	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	49 672	53.1500	352 400
Currie, Theresa Lynn	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	53 220	53.1500	368 376

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Dorrance, Robert E	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	138 372	53.1500	1 217 440
Hockey, Timothy	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(112 024)	32.9900	510 500
			O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	97 568	53.1500	608 068
Johnston, Colleen	5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	53 220	53.1500	442 160
Masrani, Bharat	4, 7, 5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	186 268	53.1500	1 047 376
McKenna, Frank Joseph	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(31 080)	21.2500	465 072
			O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	59 132	53.1500	524 204
Pedersen, Mike	7, 5		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	60 868	53.1500	627 080
Singh, Manjit	7		O	2015-12-09	D	50 - Attribution d'options	14 000	53.1500	71 880
Sloan, Price	7		O	2015-12-13	D	50 - Attribution d'options	11 568	53.1500	49 076
<b>La Compagnie de la Baie d'Hudson</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
L&T B (Cayman) Inc.	3								
Mack 2010 Family Trust I	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	C	35 - Dividende en actions	66 667		66 667
Richard and Christine Mack Family Foundation, Inc.	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	85 000		85 000
Richard Mack	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	C	35 - Dividende en actions	85 000		85 000
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(85 000)		0
Stephen Mack	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	C	35 - Dividende en actions	85 000		85 000
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(85 000)		0
The Stephen Mack and Kelly Mack Family Foundation Inc.	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	85 000		85 000
The William and Phyllis Mack Family Foundation, Inc.	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	363 334		363 334
William Mack	PI		O	2014-06-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	C	35 - Dividende en actions	363 334		363 334
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(363 334)		0
WRS Advisors III, LLC	PI		O	2015-12-04	C	35 - Dividende en actions	(875 813)		5 409 687
Mack, William Lawrence	4		O	2012-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-04	D	35 - Dividende en actions	363 334		363 334
			O	2015-12-09	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(363 334)		0
The William and Phyllis Mack Family Foundation, Inc.	PI		O	2012-11-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	363 334		363 334
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation, Limited	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	120.6102	35 000
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	126.6102	0
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	123.6876	35 000
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	123.6876	0
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	122.8812	35 000
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	122.8812	0
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	123.1591	35 000
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	123.1591	0
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	121.0167	35 000
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	121.0167	0
<b>Laboratoires Engagement inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gemma, Toner	4	R	O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2200	18 000
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2250	28 000
Paterson, G. Scott	4		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	180 500	0.2100	913 789
<b>Le Groupe Intertape Polymer Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yull, Melbourne F.	4		O	2015-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	14.3200	370 504
			O	2015-09-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	5 000		375 504

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-11	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(34 000)		341 504
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(650)	13.0564USD	340 854
Claudia Yull	PI		O	2015-09-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 000)		0
MF Yull Holdings	PI		O	2015-12-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	9 000		50 500
Sammana Group	PI		O	2015-12-11	I	90 - Changements relatifs à la propriété	25 000		1 644 475
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cappuccitti, Rocco	5		M	2006-02-16	D	97 - Autre	59 895		59 895
			M	2006-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.5800	57 895
			M	2006-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	13.5500	53 895
			M	2006-05-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	13.5530	46 895
			M	2006-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	13.5800	39 895
			M	2006-05-12	D	90 - Changements relatifs à la propriété	20 000		59 895
			M	2007-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	16.1300	51 595
			M	2007-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	16.2900	54 595
			M	2007-07-26	D	51 - Exercice d'options	12 300	9.1200	66 895
			M	2008-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 500	11.7600	73 095
			M	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	9.7400	88 095
			M	2008-11-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 100		90 195
			M	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(195)	19.2000	106 785
Jennings Capital Inc.	PI		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	21.9900	90 000
			O	2006-02-16	I	97 - Autre	59 895		
			O	2006-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.5800	
			O	2006-05-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	13.5500	
			O	2006-05-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	13.5530	
			O	2006-05-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	13.5800	
			O	2006-05-12	I	90 - Changements relatifs à la propriété	20 000		
			O	2007-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	16.1300	
			O	2007-06-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	16.2900	
			O	2007-07-26	I	51 - Exercice d'options	12 300	9.1200	
			O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	9.7400	
			O	2008-11-03	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 100		
			O	2014-05-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(195)	19.2000	
NBCN Clearing Inc.	PI		O	2008-05-26	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 500	11.7600	
<b>Les Industries Avcorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Koning, Cornelis Adrianus Maria	4		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	730 500	0.0500	1 330 500
Otis, Elizabeth Field	4		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	730 500	0.0500	772 500
van Rooij, Marcus Maria	4, 5		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	730 500	0.0500	1 139 023
<i>Options</i>									
de Koning, Cornelis Adrianus Maria	4		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(730 500)	0.0500	0
Otis, Elizabeth Field	4		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(730 500)	0.0500	0
van Rooij, Marcus Maria	4, 5		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(730 500)	0.0500	0
<b>Les Industries Dorel Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
Schwartz, Laura	3		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	29.0000	269 640
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	28.9900	269 740
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	28.9800	269 940
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	28.9700	270 140
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	28.9600	272 640
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	28.9350	276 940
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	28.9000	279 640
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	28.8900	279 740
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	28.8200	283 740
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	28.8100	289 240

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Les Métaux Canadiens Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cantore, Victor	4, 5		O	2015-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 540 000	0.1500	2 540 000*
<i>Bons de souscription</i>									
Cantore, Victor	4, 5		O	2013-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 540 000		1 540 000
<b>Les Ressources Komet Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagne, Andre	4, 5		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3800	1 246 486
2846-2059 Québec inc.	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.3340	1 271 486
<b>Les Vêtements de Sport Gildan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chamandy, Glenn J.	4, 5		O	2002-12-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
B.R.K. Capital Inc.	PI		O	2015-12-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	41.7100	1 000 000
			O	2015-12-10	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000 000	40.5600	5 000 000
Windermere Asset Management Ltd.	PI		O	2015-12-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	41.7100	4 000 000
			O	2015-12-10	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 000 000)	40.5600	0
<b>Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund</b>									
<i>Parts Class A</i>									
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1		O	2015-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.2300	1 800
			O	2015-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		900
			O	2015-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	100	22.2700	1 100
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		1 600
			O	2015-11-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.3300	1 700
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600
			O	2015-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.4300	1 700
			O	2015-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.5100	2 400
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
<i>Parts Class U</i>									
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1		O	2015-11-04	D	38 - Rachat ou annulation	600	23.6300USD	600
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
<b>LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fries, Michael Thomas	4		O	2015-11-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Liberty Global Incorporated	PI		M	2015-11-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000 000
<b>Logistec Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	38.5900	4 000
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	37.2500	4 700
<b>Magna International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Magna International Inc.	1		O	2015-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(900 000)		134 800
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	63.3922	249 800
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	47.7145USD	364 800
			O	2015-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	61.9301	479 800
			O	2015-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	46.6775USD	594 800
			O	2015-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	61.1327	709 800
			O	2015-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	46.0448USD	824 800
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	59.9579	939 800
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	45.0642USD	1 054 800
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	58.1895	1 169 800

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	43.6533USD	1 284 800
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	57.7156	1 399 800
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	115 000	43.2740USD	1 514 800
			O	2015-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(920 000)		594 800
			O	2015-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(230 000)		364 800
			O	2015-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	59.8180	414 800
			O	2015-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	45.0432USD	464 800
			O	2015-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	(230 000)		234 800
			O	2015-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	60.0105	284 800
			O	2015-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	45.0500USD	334 800
			O	2015-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	39 000	59.4061	373 800
			O	2015-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	39 000	44.4421USD	412 800
			O	2015-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	27 700	59.4132	440 500
			O	2015-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	32 473	44.5055USD	472 973
			O	2015-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		272 973
			O	2015-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	14 900	59.8868	287 873
			O	2015-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	45.0281USD	302 873
			O	2015-11-26	D	38 - Rachat ou annulation	(39 000)		263 873
			O	2015-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(66 700)		197 173
			O	2015-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	42 500	59.9903	239 673
			O	2015-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	42 500	44.8957USD	282 173
			O	2015-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	25 300	60.0683	307 473
			O	2015-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	24 197	45.0432USD	331 670
			O	2015-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(47 373)		284 297
<b>Marquee Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thompson, Richard David	4, 5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.4200	584 067
TOEWS, DANIEL	5		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600 000	0.4000	600 000
WATERS, Robert J.	4		O	2015-11-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.3950	8 500
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 200	0.4000	54 700
<b>Mason Graphite Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marcotte, Simon	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3700	1 260 000*
<b>MAYA OR &amp; ARGENT INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Guy	4, 5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1500	690 296
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1350	690 796
<b>MBN Corporation</b>									
<i>Parts</i>									
MBN Corporation	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	52 600	5.1500	52 600
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(52 600)		0
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	5.1100	600
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	5.1600	800
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
<b>MCAN Mortgage Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cruise, Brydon	4								
BMO InvestorLine (RRSP)	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 750	11.8500	122 345
Sutherland, Ian	4, 3		O	2015-12-08	D	97 - Autre	(90 000)	12.1000	557 497
<b>Medical Facilities Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Medical Facilities Corporation	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	14.5000	31 156 744
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	14.6730	31 152 744
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	14.6533	31 148 744

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Débitures convertibles Convertible Debentures 5.90 Unsecured due December 31, 2019</i>			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	14.3274	31 143 744
Medical Facilities Corporation	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 000.00)	103.7500	\$ 41 751 000.00
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 000.00)	103.3750	\$ 41 749 000.00
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 2 000.00)	103.4950	\$ 41 747 000.00
<b>Melcor Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Chia, Jonathan	6		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	850	7.1900	8 200
Clanachan, Gordon James	6								
Gordon J. Clanachan and Janet Constance King Clanachan, Jointly	PI		O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.2500	10 300*
Melton, Andrew John	6								
AMH Casa Investments Ltd.	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	7.1500	86 100
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	7.0000	88 800
Melton, Timothy Charles	6								
Cavell Holdings Inc.	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	7.2000	20 000
Pollock, Laurence Malcolm	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.1500	73 800
Rayburn, Darin Anthony	6		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.3000	101 550
Stefura, Naomi Marie	6		O	2013-05-01	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	10.0000	
			O	2015-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.6200	
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.0000	
TFSA	PI		M	2013-05-01	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 000	10.0000	1 000*
			M	2015-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.6200	2 000
			M	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.0000	3 000
			O	2013-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Young, Ralph Barclay	6		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.0000	22 800
<b>Merus Labs International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fishman, Barry	4, 5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	266 667	1.7100	316 667
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.7227	416 667
McLay, Robert	5		O	2014-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2014-01-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TFSA	PI		O	2014-01-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000		6 000
Patient, Andrew	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000	1.7100	98 000
ROTMANN, FRANK	5		O	2015-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 598	1.7100	11 598
<i>Droits PSU</i>									
Fishman, Barry	4, 5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(266 667)		533 333
Patient, Andrew	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		40 000
ROTMANN, FRANK	5		O	2015-12-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 598)		88 402
<i>Options</i>									
BLOCH, ROBERT	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000		300 000
cloutier, michael	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	175 000	1.7100	575 000
Firestone, Theresa Sheila	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.7100	450 000
Fishman, Barry	4, 5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	300 000		875 000
Guebert, David Dean	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000		600 000*
McLay, Robert	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.7100	225 000
Patient, Andrew	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	120 000		600 000
Pollock, Robert	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000		600 000
ROTMANN, FRANK	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	100 000		250 000
Sorensen, Timothy Gerald	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.7100	600 000
<b>Methanex Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Metro inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Metro inc.	1		O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	640 000	36.7970	1 840 000
<b>Millrock Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beischer, Gregory Allan	4	R	O	2015-12-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000	0.1600	312 726
Butler, Roland Wayne	4		O	2014-10-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 619 550)		179 950*
			O	2015-12-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1600	279 950*
Granberry, Keith	5		O	2015-12-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	42 459	0.1600	79 281
<i>Bons de souscription</i>									
Beischer, Gregory Allan	4		O	2007-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000	0.2200	
			M	2015-12-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125 000	0.2200	125 000
Granberry, Keith	5		O	2013-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	42 459	0.1600	42 459
<b>Minéraux rares Quest Ltée</b>									
<i>Options</i>									
Beauchamp, Yves	4		O	2015-04-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2015-12-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.0700	50 000
<b>MINES ABCOURT INC.</b>									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
MESTRALLET, FRANCOIS JOSEPH PIERRE MARIE SARL MF	4	PI	O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 000	0.0400	14 090 000
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240 000	0.0450	14 330 000
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160 000	0.0500	14 490 000
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	313 000	0.0500	14 953 000
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0500	14 640 000
			O	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.0400	14 034 000
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.0500	15 000 000
<b>Mines Agnico Eagle Limitée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robitaille, Jean	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.0300	48 388
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	38.5000	43 388
Smith, David	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.0300	28 999
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	38.4052	23 999
<i>Options</i>									
Robitaille, Jean	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.0300	372 000
Smith, David	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.0300	391 250
<b>Mines Richmond inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adam, Daniel	5		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	3 160	3.0500	57 137
			O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	3 160	3.0500	60 297
			O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	3 160	3.0500	63 457
			O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 577)	4.2669	60 880
			O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 577)	4.2753	58 303
			O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 577)	3.0500	55 726
<i>Options</i>									
Adam, Daniel	5		O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(3 160)	3.0500	95 120
			O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(3 160)	3.0500	91 960
			O	2015-12-07	D	51 - Exercice d'options	(3 160)	3.0500	88 800
<b>MINT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	6.7795	58 483 010
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.7940	58 484 010



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.8456	58 484 910
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	6.9050	58 486 110
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.8600	58 486 610
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	6.7400	58 488 810
<b>Mobi724 Global Solutions Inc. (Formerly Hybrid Paytech World Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boisvert, Stéphane	4		O	2015-11-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	203 091	0.1100	
		R	M	2015-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	203 091	0.1100	2 526 324
<i>Débetures convertibles</i>									
Boisvert, Stéphane	4		O	2015-11-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 30 000.00	0.0825	
			M	2015-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 30 000.00	0.0825	\$ 30 000.00
<i>Options</i>									
Boisvert, Stéphane	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	600 000	0.1500	3 551 242
Côté, Jacques	4		O	2015-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Dupéré, Simon	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Morin, Georges	4		O	2015-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Rosenhek, Allan	4		O	2015-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000*
<b>Mogo Finance Technology Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baldarelli, David	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	2.3900	26 477
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4000	26 777
Feller, David Marshall	4, 5, 3		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.4000	1 694 236
Feller, Gregory Dean	4, 5		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.2200	465 414
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	2.2100	468 214
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.2000	468 914
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	2.1500	474 314
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3800	474 414
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.4400	476 214
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.3900	477 214
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	2.4500	491 214
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.4600	491 814
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.4700	494 314
Skakun, Lisa	5								
Spouse	PI		O	2015-10-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 925	2.4360	3 925
<b>MONETA PORCUPINE MINES INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henry, Alexander David	4		O	2015-12-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(86 900)	0.1150	912 300
			O	2015-12-10	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(88 000)		824 300
Janeth Henry	PI		O	2015-12-08	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(86 900)	0.1150	501 100
			O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(88 000)		413 100
Janeth Henry - TFSA	PI		O	2015-12-08	C	90 - Changements relatifs à la propriété	86 900	0.1150	206 900
			O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	88 000		294 900
TFSA Account	PI		O	2015-12-08	C	90 - Changements relatifs à la propriété	86 900	0.1150	206 900
			O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	88 000		294 900
<b>Morguard Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morguard Corporation	1		O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	39 473	135.0000	39 473
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(39 473)		0
<b>Morguard Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Morguard Corporation	3		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	13.3000	4 596 448

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	12 100	13.1990	4 608 548
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	71 500	12.8300	4 680 048
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	6 200	12.7740	4 686 248
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	59 600	13.0699	4 745 848
Morguard Real Estate Investment Trust	1		O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	113 703	13.4500	113 703
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(113 703)		0
<b>Murchison Minerals Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hasabumutima, Joseph	4		O	2015-12-14	D	16 - Acquisition ou aliéation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0100	500 000
Johnson, Donald Kenneth	4, 3		O	2015-12-14	D	16 - Acquisition ou aliéation en vertu d'une dispense de prospectus	1 070 000	0.0100	39 618 278
Potvin, Jean-Charles	4, 5		O	2015-12-14	D	16 - Acquisition ou aliéation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000 000	0.0100	12 663 701
Pyper, David James	4		O	2015-12-14	D	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	500 000	0.0100	1 600 000
<b>NAPEC inc. (anciennement connue sous la dénomination sociale de Groupe CVTech inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
LeBoldus, Michael	7		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	49 000	0.7400	173 000
		R	O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	6 000	0.7300	124 000
<b>Nevsun Resources Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Angus, Robert Stuart	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	29 500	3.4900	1 019 000
Ashby, Ian R.	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	21 000	3.4900	292 000
Bourchier, Frazer William	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	246 000	3.4900	1 181 000
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	550 000	3.4900	3 450 000
Gayton, Robert	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	21 000	3.4900	767 000
German, Gary Edward	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	21 000	3.4900	767 000
Giuffre, Joseph Paul	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	178 000	3.4900	778 000
Manojlovic, Peter Michael	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	113 000	3.4900	463 000
MUNERA, Gerard Emmanuel Louis	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	21 000	3.4900	767 000
Romaine, Todd	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	113 000	3.4900	463 000
Tam, Peter	5		O	2015-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	113 000	3.4900	113 000
Trebilcock, Scott	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	178 000	3.4900	1 073 000
Whelan, Thomas S.	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	178 000	3.4900	478 000
<b>New Flyer Industries Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cochran, Phyllis Elaine	4		O	2015-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 000	20.0369USD	1 000
Coliseum Capital Management, LLC	3								
Blackwell Partners, LLC	PI		O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(7 209)	27.3191	1 472 440
Coliseum Capital Partners II, LP	PI		O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(4 667)	27.3191	958 218
Coliseum Capital Partners, LP	PI		O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	(18 124)	27.3191	3 208 828
<b>Newfoundland Power Inc.</b>									
<i>Actions privilégiées First Preference Series B</i>									
Fortis Inc.	3		O	2015-12-10	D	11 - Acquisition ou aliéation effectuée privément	2 000	8.7500	70 367
<b>NexC Partners Corp.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
NexC Partners Corp.	1		O	2015-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6000	1 600
			O	2015-11-05	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6000	2 400
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6275	800
			O	2015-11-12	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 600
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.5000	1 600
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2015-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.5775	2 400
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.5400	1 600
			O	2015-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		800
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.3200	1 600
			O	2015-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2015-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.2600	100
			O	2015-11-25	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2015-11-26	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.2300	400
			O	2015-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		2 700
			O	2015-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	10.4900	3 100
			O	2015-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		0
<b>Norbord Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Banks, Nigel	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	26.2900	118 000
Dawson, Michael J.	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	26.2900	144 770
Lampard, Robin E.A.	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	35 000	26.2900	325 480
Morris, Karl Robert	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	25 000	26.2900	295 576
Wijnbergen, Peter Cornelius	5		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	70 000	26.2900	431 910
<b>North American Energy Partners Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
North American Energy Partners	1		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.8000	100 000
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		0
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.6573	1 100
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 183	2.7000	3 183
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 183)		0
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	2.7000	7 000
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(7 000)		0
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 783	2.6937	8 783
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(8 783)		0
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 183	2.6101	1 183
			O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 183)		0
<b>Northern Empire Resources Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paterson, James R.	4		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0900	1 287 000
<b>NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Deferred Units</i>									
Crotty, Bernard W.	4		O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 079)	8.3400	182 051
<i>Parts de fiducie</i>									
Dalla Lana, Paul	4, 5								
NorthWest Value Partners Inc.	PI		O	2015-12-09	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(189 998)	8.2900	400 423
<b>Novadaq Technologies Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Deck, Roger	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	15 000	9.5000	55 000
<i>Options</i>									
Deck, Roger	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	9.5000	255 000
<b>NUVISTA ENERGY LTD.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Poelzer, Ronald J.M.	4								
Opus Capital Corp.	PI		O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	375 000	3.4400	3 293 993
Wright, Jonathan Andrew	5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	3.4500	226 870*
<b>Nuvo Research Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chicoine, Daniel	4		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 929	3.0000	166 085
Lemieux, Stephen	8		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	6 076	3.0000	19 652
London, John	4		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	10 929	3.0000	98 714

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Loucaides, Katina	8		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	5 950	3.0000	8 465
<b>Bons de souscription</b>									
Chicoine, Daniel	4		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 929)		0
Lemieux, Stephen	8		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(6 076)		0
London, John	4		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(10 929)		0
Loucaides, Katina	8		O	2015-12-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 950)		0
<b>NYX Gaming Group Limited</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Stevens, John	5		O	2015-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	2.2500	31 000
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.2500	31 300
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	2.2500	34 700
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	105 300	2.2500	140 000
<b>OceanaGold Corporation</b>									
<b>Options</b>									
Myckatyn, William Harry	4		O	2015-12-16	D	52 - Expiration d'options	(2 003)	5.2400	80 488*
<b>Oceanic Iron Ore Corp.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Giustra, Frank	3		O	2015-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000		
			M	2015-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.1588	804 500
Keep, Gordon	4, 5								
Children	PI		O	2015-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 000)	0.1123	0
<b>Oncolytics Biotech Inc.</b>									
<b>Droits Restricted Share Awards</b>									
Dinning, James Francis	4		O	2004-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Droits Restricted Share Units</b>									
Dinning, James Francis	4		O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
Holtham, Angela Frances	4		O	2014-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
Lievonen, John Mark	4		O	2004-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
Pisano, Wayne	4		O	2013-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
Rice, William Glenn	4		O	2015-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
SCHULTZ, ROBERT	4		O	2002-12-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
Seizinger, Bernd Robert	4		O	2015-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.4000	50 000*
<b>ONEX CORPORATION</b>									
<b>Actions à droit de vote subalterne</b>									
Le Blanc, Robert Michael	7		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	225	81.9400	612 367
Munk, Anthony	7		O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	600	84.1900	580 998
			O	2015-12-14	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(600)	81.7100	580 398
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164	81.5202	580 562
3270682 Nova Scotia Limited	PI		O	2015-12-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(600)	84.1900	228 590
<b>Options</b>									
Donaldson, Christine Maria	5		O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	29.2200	160 000
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)	35.2000	152 500
Mansell, David John	5		O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	35.2000	370 000
<b>Opal Energy Corp.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Boddy, Brandon	4		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	0.2500	1 089 500
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	0.2450	1 077 500
<b>Open Text Corporation</b>									
<b>Actions ordinaires OTEX Common</b>									
Fowlie, Randy	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	65.0000	119 600

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	65.1500	113 600*
<b>Pan American Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Andrews, Matthew Robert	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 100
			O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	4 598	9.7600	7 698
Burns, Geoffrey Alan	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	19 203	9.7600	107 138
Busby, Steven	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	13 451	9.7600	45 942
Doyle, Alun Robert	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	10 205	9.7600	30 110
Emerson, Christopher	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 365
Fisher, Delaney Joseph	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	4 747	9.7600	13 782
Greer, Georges	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	3 947	9.7600	20 642
McAleer, Sean	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	9 098	9.7600	23 345
Steinmann, Michael	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	6 885	9.7600	23 892
Wafforn, Martin	5		O	2015-12-11	D	46 - Contrepartie de services	2 831	9.7600	9 605
<i>Bons de souscription</i>									
Busby, Steven	5								
Maria Fatima Luis	PI		O	2014-12-08	I	55 - Expiration de bons de souscription	(50)		0
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Busby, Steven	5		O	2003-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 723	9.7600	11 723
Doyle, Alun Robert	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 894	9.7600	8 894
Greer, Georges	5		O	2010-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 880	9.7600	6 880
Hohol, Keenan Harry	5		O	2015-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 501	9.7600	7 501
McAleer, Sean	5		O	2010-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 930	9.7600	7 930
Steinmann, Michael	5		O	2004-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 002	9.7600	21 002
<i>Droits Restricted Share Units ("RSUs")</i>									
Andrews, Matthew Robert	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 460
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 598	9.7600	7 058
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(640)		5 508
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(910)		6 148*
Burns, Geoffrey Alan	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 005	9.7600	46 778
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 949)		41 829
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 912)		36 917
Busby, Steven	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 209	9.7600	21 856
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(3 567)		18 289
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 540)		14 749
Couturier, Ignacio Llerena	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 132	9.7600	10 226
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 222)		9 004
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 436)		7 568
Doyle, Alun Robert	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 504	9.7600	18 100
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(4 668)		13 432
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 464)		10 968
Emerson, Christopher	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 807
Fisher, Delaney Joseph	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 638	9.7600	4 899
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(598)		4 301
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(831)		3 470
Greer, Georges	5		O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 396)		18 702
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 773)		15 929
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 156	9.7600	20 098
Hohol, Keenan Harry	5		O	2015-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 344	9.7600	14 344
McAleer, Sean	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 164	9.7600	25 868

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(2 154)		23 714
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 275)		19 439
Steinmann, Michael	5		O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(2 928)		23 095
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 810)		17 285
Wafforn, Martin	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 475	9.7600	26 023*
			O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 719	9.7600	8 343
			O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 214)		7 129
			O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 205)		5 924
<i>Options</i>									
Andrews, Matthew Robert	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			26 096
			O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	27 198	9.7600	53 294
Busby, Steven	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	33 152	9.7600	209 604
Couturier, Ignacio Llerena	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	18 137	9.7600	48 535
Doyle, Alun Robert	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	25 152	9.7600	96 199
Emerson, Christopher	5		O	2015-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 435
Greer, Georges	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	19 455	9.7600	67 617
Hohol, Keenan Harry	5		O	2015-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	42 425	9.7600	42 425*
Steinmann, Michael	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	67 879	9.7600	219 010
Wafforn, Martin	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	27 910	9.7600	85 971
<b>Paramount Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 5, 3		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	5.9400	135 102
Trust Accounts	PI		O	2003-03-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.9400	1 000
<b>Pason Systems Inc.</b>									
<i>Options de vente négociées en bourse</i>									
Ramanan, Gopinath	5		O	2015-12-07	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	5 000	0.3500	5 000
<b>Pathfinder Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.8000	8 225 183
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	8.5900	8 228 083
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	8.7346	8 234 883
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	8.6289	8 239 383
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	8.5279	8 247 383
<b>Pembina Pipeline Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wiun, Jason Travis	5								
Jason RRSP	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.4400	1 550
<b>Perpetual Energy Inc.</b>									
<i>8.75 Senior Unsecured Notes - due July 23, 2019</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 4 000 000.00	62.2500	\$ 4 000 000.00
<i>8.75 Senior Unsecured Notes - due March 15, 2018</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2010-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 4 000 000.00	63.7500	\$ 4 000 000.00
<b>Peyto Exploration &amp; Development Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chetner, Stephen Jonathan	4								
Brokerage Accounts	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.4500	520 990
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.4000	519 990
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.3540	518 990
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	23.3550	517 990
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	23.2530	516 790
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	23.2620	513 790

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	Retard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Gray, Don	4		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	23.3280	511 990
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 050)	24.4400	1 085 764
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(238 445)	24.2200	847 319
<b>Platinum Group Metals Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carlson, Eric Carmax Enterprises Corporation	4		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2000	425 800
<b>Points International Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas, Peter	5		O	2012-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	848	14.4200	848
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(848)	13.7100	0
<i>Droits Share Units</i>									
Douglas, Peter	5		O	2015-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 692)	14.4200	3 866
<b>Polaris Infrastructure Inc. (formerly Ram Power, Corp.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodwood Inc. various funds managed by Goodwood Inc.	3		O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.5000	1 764 413
			O	2015-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.2440	1 769 413
<b>Posera-HDX Limited</b>									
<i>Options</i>									
Cote, Michel	5		O	2015-12-14	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.3000	120 000*
Shulman, Allen	5		O	2015-12-10	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.3000	120 000*
<b>Potash Corporation of Saskatchewan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Estey, John W. John W Estey Trust	4		O	2015-08-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 000)		0
			O	2003-05-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	18.2328USD	20 000
			O	2015-08-03	I	90 - Changements relatifs à la propriété	3 000		3 000
<b>PrairieSky Royalty Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKenzie, Margaret Anne	4		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	23.1487	305 020
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	22.6261	312 520
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	23.5000	297 520
<b>Precision Drilling Corporation</b>									
<i>Deferred Share Units - effective January 1, 2012</i>									
Donovan, William T.	4		O	2015-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	346		
			M	2015-11-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	585		44 309
<b>Probe Metals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sokalsky, Jamie Calvin	4		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.3700	248 650
<b>Pulse Seismic Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pulse Seismic Inc.	1		O	2015-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	2.2700	687 900
			O	2015-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	2.2600	689 100
			O	2015-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	18 600	2.2252	707 700
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	2.1898	717 600
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	10 100	2.1948	727 700
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	2.1671	731 100
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	15 300	2.1185	746 400
<b>Pure Industrial Real Estate Trust</b>									
<i>Trust Units</i>									
Gorrie, Kevan Stuart	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 800	4.2000	206 044
Scott, Douglas R. Alexandra M Scott	4		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	4.2900	7 914

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>PYROGENÈSE CANADA INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pascali, Photis Peter 8339856 Canada Inc.	4, 5, 3		O	2011-07-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
	PI		O	2015-12-11	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 750 000	0.2000	6 750 000
Radin, Robert Michael	4		O	2011-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2000	50 000
<i>Bons de souscription</i>									
Pascali, Photis Peter 8339856 Canada Inc.	4, 5, 3		O	2011-07-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
	PI		O	2015-12-11	I	53 - Attribution de bons de souscription	3 375 000	0.2000	3 375 000
Radin, Robert Michael	4		O	2011-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 000	0.2000	25 000
<b>Questerre Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Binnion, Michael Rupert	4, 6, 5	R	O	2015-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.1850	7 469 682*
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Auclair, Antoine	5								
reer	PI		O	2015-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	71.3342	2 125
Dion, Christian	5								
REER	PI		O	2015-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	71.3342	1 575
Grenier, Guy	5		O	2015-12-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	71.3342	10 465
REER	PI		O	2015-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	71.3342	24 453
Lord, Richard	4, 5		O	2015-12-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	71.3342	1 400 185
Quevillon, Geneviève	5								
REER	PI		O	2015-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	71.3342	1 695
<b>RDM Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dreifus, Henry	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.3600USD	
			M	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.8700USD	10 000
Favreau, Brad	4		O	2015-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.8400USD	5 000
Fowlie, Randy	4, 5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.9000	415 900*
Malhinha, Rui	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	3.9500	199 100
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	3.8900	169 100
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.9500	164 100
<b>REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burzynski, John Feliks	4, 5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	14.0300	352 100
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	14.0200	349 500
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	14.0250	349 300
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	14.0350	349 200
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	14.1400	343 000
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	14.2300	334 100
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	14.2400	325 100
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	14.2500	317 100
Gaumond, André	4, 5		O	2015-12-14	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(792)	14.2800	231 295
St-Jacques, Claude	7		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	3 659	7.8900	3 659
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 659)	14.1500	0
<i>Options</i>									



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
St-Jacques, Claude	7		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	(3 659)	7.8400	29 144
<b>Redknee Solutions Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davies, Stephen	4		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.8500	103 730
Thexton, Kent Paul	4		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	37 500	37500.0000	
			M	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	37 500	2.8800	904 785
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 300)	2.8800	878 485
<i>Options</i>									
Thexton, Kent Paul	4		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	2.8800	20 000
<b>REIT INDEXPLUS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
REIT INDEXPLUS Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	11.9517	8 649 438
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.0167	8 650 038
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.0700	8 650 538
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.9300	8 651 038
			O	2015-12-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.7885	8 652 338
<b>Reitmans (Canada) Limitée</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Reitmans (Canada) Limited	1		O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	437 600	4.0150	437 600
			O	2015-12-15	D	38 - Rachat ou annulation	(437 600)	4.0150	0
<b>Ressources Brionor inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lawrick, Victor Lewis	4, 5								
Thorsen-Fordyce Merchant Capital Inc.	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.0050	4 017 575
<b>Ressources Cartier inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cloutier, Philippe	4, 5		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0500	1 530 500
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0500	1 532 500
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	0.0600	1 553 500
<b>Ressources Majescor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Barrie, C. Tucker	4, 5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0350	924 000*
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0350	925 000*
<b>Ressources Melkior Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskelund-Hansen, Jens	4, 5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.0200	
			M	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0200	11 143 705
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0200	11 168 705
<b>Ressources Minières Vanstar Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Morissette, Guy	4, 5, 3								
GM Prospection	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	0.0450	2 833 000
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0450	2 838 000
<b>Ressources Sirios Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Chevrette, Guy	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000		400 000
Cloutier, Luc	4		O	2015-12-10	D	50 - Attribution d'options	200 000		
			M	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	200 000		790 000
Doucet, Dominique	4, 5		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	200 000		1 243 572
Guilbaud, Christian	5		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	400 000
Mekki, Didier	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000		400 000
Sahyouni, Frédéric	5		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	75 000		622 142
<b>Ressources Teck Limitée</b>									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Sheremeta, Robin	5		O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.9611	30 000
<b>Restaurant Brands International Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
3G Restaurant Brands Holdings General Partner Ltd. Holdings L115LP	3		O	2015-12-09	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(17 542 410)	34.0000USD	0
Sicupira, Carlos Alberto Lobstertail Corporation	4, 6		O	2015-12-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	583 090	34.3000USD	779 090
Van Damme, Alexandre Societe Familiale d'Investissements	4		O	2014-12-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200 000	34.3000USD	
			M	2015-12-09	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 200 000	34.3000USD	5 200 000
<b>Resverlogix Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Lebioda, Kenneth Eugene	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	200 000		402 400
<b>Richards Packaging Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Ridout, Derek Michael LIF	4		O	2004-05-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	18.6900	100*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	18.7000	2 000*
RRIF			O	2004-05-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	18.5900	300*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	18.6000	1 000*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	18.6500	1 600*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.6400	1 800*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	18.7000	2 000*
<b>Royal Nickel Corporation</b>									
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Hollaar, Timothy Lee	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	255 000		340 714
Muinonen, Johnna Louise	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	255 000		594 095
			O	2015-12-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 444		613 539
			O	2015-12-14	D	59 - Exercice au comptant	(78 750)		534 789
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5		O	2015-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	255 000		526 283
			O	2015-12-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 444		545 727
			O	2015-12-14	D	59 - Exercice au comptant	(78 750)		466 977
<i>Options</i>									
Goudie, Peter James	4		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1750	670 000
Hand, Scott McKee	4, 5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1750	1 005 000
Hollaar, Timothy Lee	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1750	750 000
Jones, Peter Clark	4		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1750	670 000
Marzoli, Frank	4		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1750	720 000
Masson, Gilles	4		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1750	720 000
McInnes, Donald Arthur	4		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1750	482 490*
Muinonen, Johnna Louise	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1750	992 500
St-Jean, Joseph Alger Raymond	5		O	2015-12-11	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1750	1 292 500
<b>Secure Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gransch, Allen Peter	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9200	146 698
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.2800	147 098
Laurie Gransch RSP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 850	6.9200	11 850
<b>SEMAFO INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mélanson, Alain	5		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 475)	3.5700	0
<b>Seven Generations Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Carlson, Patrick Beverley Darlene (Connie) Carlson	5		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	14.1600	1 148 042
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.1700	1 148 542
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	14.1600	1 149 142
			O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.1700	1 149 642

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Yuill, Willard	4		O	2015-12-08	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 311		992 875
<b>ShawCor Ltee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Broussard, Dane	5		O	2015-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	20.0000USD	1 200
<b>Shopify Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>									
Miller, Craig Stuart	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	13 999		13 999
			O	2015-12-09	D	36 - Conversion ou échange	(13 999)		0
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Finkelstein, Harley Michael	5								
2480447 Ontario Inc.	PI		O	2015-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 000)	26.9245USD	64 130
Forsyth, Brittany Jean	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 900)	26.9248USD	24 267
Jones, Russell Norman	5								
R&J Jones Family Trust	PI		O	2015-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 500)	27.0172USD	135 000
Levine, Jeremy Seth	4		O	2015-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	92 931		232 707
Lutke, Tobias Albin	4, 5								
Tobias Lutke Family Trust	PI		O	2015-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 500)	26.9247USD	277 000
Miller, Craig Stuart	5		O	2015-12-09	D	36 - Conversion ou échange	13 999		13 999
			O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 999)	25.8755USD	0
Oelschig, Trevor Harold	4		O	2015-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 057		2 643
Weinand, Peter Daniel	5								
Daniel Weinand Family Trust	PI		O	2015-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(19 000)	26.4284USD	107 316
<i>Options</i>									
Miller, Craig Stuart	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(13 999)	0.1520USD	945 246
<b>Societe Aurifere Barrick</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Prichard, John Robert Stobo	4		O	2015-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
<b>Société DH (Anciennement Société Davis + Henderson)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heiden, Cara	4		O	2014-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	31.7900	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	31.8000	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	31.8400	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.8700	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	31.8800	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.8900	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.9000	
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	31.9100	
Cara K. Heiden and Kurt A. Heiden Tenant Common	PI		M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	31.7900	1 900
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	31.8000	3 300
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	31.8400	4 500
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.8700	4 600
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	31.8800	5 600
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.8900	5 700
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	31.9000	5 800
			M	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	31.9100	5 850
<b>SouthGobi Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Turquoise Hill Resources Ltd.	3		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(199 450)	0.3470	50 613 765
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 427 000)	0.3378	
			M	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(242 700)	0.3378	50 371 065
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 150)	0.3283	50 282 915
			O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 000)	0.3386	50 098 915
<b>Sprott Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hibbert, Kevin Lloyd	5		O	2015-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 405
Roddy, James Thomas	4								
Margin Account	PI		O	2008-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	2.0600	17 500
RIF Account	PI		O	2008-03-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.0600	5 000
<b>Stella-Jones Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eichenbaum, Marla	5								
Computershare trust company of Canada	PI		O	2015-12-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	51.6240	3 906
<b>Storm Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Conboy, Jamie Peter	5		O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	72 000	3.6000	554 877
			O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	40 000	3.6000	594 877
<i>Options</i>									
Brussa, John Albert	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	33 000	3.3500	138 000
Clark, Stuart George	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	33 000		138 000
Conboy, Jamie Peter	5		O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	(72 000)	1.8300	291 000
			O	2015-12-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	1.7500	251 000
			O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	120 000	3.3500	371 000
Tiberio, Robert S	5		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.3500	592 000
Wilson, James Kenneth	4		O	2015-12-08	D	50 - Attribution d'options	33 000		138 000
<b>Strongco Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
IKO Enterprises Ltd	3		O	2015-12-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 406 712)	1.6800	0
Koschitzky, Saul	3								
IKO Enterprises Ltd.	PI	R	O	2014-12-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.2900	1 645 912
		R	O	2014-12-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 900	2.1900	1 677 812
		R	O	2015-02-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.3000	1 679 312
		R	O	2015-03-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.2500	1 679 612
		R	O	2015-04-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 200	2.2500	1 688 812
		R	O	2015-05-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	2.4200	1 690 112
		R	O	2015-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	2.1000	1 770 112
		R	O	2015-08-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73 000	2.1000	1 843 112
		R	O	2015-08-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	2.0567	1 851 012
		R	O	2015-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.1000	1 851 512
		R	O	2015-09-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	2.1000	1 857 712
		R	O	2015-09-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.1000	1 858 712
		R	O	2015-10-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	508 000	2.1000	2 366 712
		R	O	2015-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	1.8300	2 406 712
			O	2015-12-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 406 712)	1.6800	0
ISH CAPITAL INC.	PI		O	2014-11-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-14	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 406 712	1.6800	2 406 712
<b>Student Transportation Inc. (formerly, Student Transportation of America Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Student Transportation Inc	1		O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	33 800	5.0231	1 029 096
<b>Summit Industrial Income REIT</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Morassutti, Lawrence	4								

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Travi Inc.	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	5.9500	1 439 436
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	5.9500	1 443 136
			O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	5.9500	1 445 836
			O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.9100	1 455 836
<b>Supremex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnston, Robert Bruce	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	4.5000	15 000
<b>Surge Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pasieka, James Murray	4		O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	2.0000	333 000
<b>Tamarack Valley Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
<b>GMT Capital Corp</b>									
Bay II Resource Partners LP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 200	2.1700USD	3 179 500*
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.2000USD	3 182 500*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 500	2.1500USD	3 223 000*
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 600	2.1100USD	3 254 600*
Bay Resource Partners LP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 200	2.1700USD	3 564 200*
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.2000USD	3 568 200*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 800	2.1500USD	3 622 000*
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 000	2.1100USD	3 664 000*
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 200	2.1700USD	6 857 300*
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	2.2000USD	6 863 800*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89 500	2.1500USD	6 953 300*
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	69 700	2.1100USD	7 023 000*
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	2.1700USD	789 500*
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.2000USD	790 100*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	2.1500USD	798 800*
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	2.1100USD	805 500*
Thomas Claugus	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	2.1700USD	652 300*
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.2000USD	652 900*
			O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	2.1500USD	660 400*
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	2.1100USD	666 300*
MacKenzie, David Roy 135482 Canada Inc.	4 PI	R	O	2015-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 376)	2.7421	0
<b>Tech Achievers Growth &amp; Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Tech Achievers Growth & Income Fund	1		O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 700		3 700
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)		0
<b>TELUS Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bates, Philip	5								
Computershare	PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 554	39.8200	15 388
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	413		15 801
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	794		16 595
Geheran, Tony	5								
Computershare	PI		O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44		1 908
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29		1 937
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	739		2 676
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	312	39.8200	2 988
Gratton, Francois	5								
Computershare	PI		O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	473		12 079

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2015-12-10	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 020		13 099
			O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 528	39.8200	18 627
McIntosh, Sandy Computershare	5 PI		O	2015-12-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 920	39.8200	6 696
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78		6 774
			O	2015-12-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	495		7 269
<i>Restricted Share Units</i>									
Bates, Philip	5		O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 262		44 036
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(10 870)	40.8400	33 166
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(778)	40.8400	32 388
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(588)	41.0700	31 800
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(545)	41.0700	31 255
Geheran, Tony	5		O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 483		51 769
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(21 220)	40.8400	30 549
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(561)	40.8400	29 988
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 475)	41.0700	28 513
Gratton, Francois	5		O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 531		53 365
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(18 866)	40.8400	34 499
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 545)	40.8400	32 954
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(577)	41.0700	32 377
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(549)	41.0700	31 828
Lewis, Stephen Flynn	5		O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	552		19 946
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 760)	40.8400	15 186
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(584)	41.0700	14 602
McIntosh, Sandy	5		O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	989		34 482
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 741)	40.8400	29 741
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(280)	40.8400	29 461
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(220)	41.0700	29 241
			O	2015-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(397)	41.0700	28 844
<b>TerraVest Capital Inc.</b>									
<i>Débetures convertibles</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
TerraVest Capital Inc.	1		O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	90.0000	\$ 460 000.00
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 50 000.00	90.0000	\$ 510 000.00
<b>Tesco Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Assing, Fernando Rafael	4, 5		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	11 533	7.2700USD	82 406
Boone, Christopher Laird	5		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 833	7.2700USD	5 422
Dielwart, John Patrick	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 833	7.2700USD	3 666
Dyment, Fred J.	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 833	7.2700USD	44 933
Ferris, Mihial Dean	5		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	7.2700USD	14 801
Greening, Douglas Christian	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 828
Irausquin, Michael Edward	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 166
Kott, Gary L.	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 833	7.2700USD	28 033
MAWFORD, NICHOLAS	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 273
McNiven, Roy Evan	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 341
Milligan, R. Vance	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 833	7.2700USD	55 666
Niedermaier, Michael James	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 938
Serrano, Eljio V.	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 833	7.2700USD	3 666
Sloan, Thomas B	5		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 833	7.2700USD	2 333
Sutherlin, Michael W.	4		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	7.2700USD	41 766
Ulakovic, Darko	5		O	2015-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 333	7.2700USD	6 391
<i>Droits RSUs - Restricted Stock Units</i>									
Assing, Fernando Rafael	4, 5		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 533)		126 644
Boone, Christopher Laird	5		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 833)		44 434
Dielwart, John Patrick	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 833)		19 834
Dyment, Fred J.	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 833)		19 034
Ferris, Mihial Dean	5		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 700)		7 334
Greening, Douglas Christian	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 401
Irausquin, Michael Edward	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 034
Kott, Gary L.	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 833)		19 034
MAWFORD, NICHOLAS	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 167
McNiven, Roy Evan	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 734
Milligan, R. Vance	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 833)		19 034
Niedermaier, Michael James	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 034
Serrano, Eljio V.	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 833)		19 834
Sloan, Thomas B	5		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 833)		26 667
Sutherlin, Michael W.	4		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 700)		25 434
Ulakovic, Darko	5		O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 333)		15 367
<i>Options Stock Options</i>									
Greening, Douglas Christian	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 000
Irausquin, Michael Edward	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 202
MAWFORD, NICHOLAS	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 468
McNiven, Roy Evan	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 468
Niedermaier, Michael James	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 800
<b>The Westaim Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacNeil, Glenn Garry	5								
RRSP	PI		O	2015-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.7300	59 237
<b>Thomson Reuters Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Woodbridge Company Limited	3								
Thomfam Nominees	PI		O	2015-12-10	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(28 200)	52.7300	452 254 082
<b>Timbercreek Senior Mortgage Investment Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Timbercreek Asset Management Inc.	2	R	O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	7.4330	157 750
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	7.4380	163 650
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	7.4110	171 150
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 300	7.3888	181 450

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titanium Corporation Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Kadey, Moss	4		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 641		100 281
Macdonald, David Charles Wray	4		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 516		96 734
Pridham, Gordon E.	4		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 281		120 576
Sangster, Brant G.	4		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 766		99 786
Slavens, Eric W.	4		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 423		106 272
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Kaufield, Jennifer Ann	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 454	0.8000	90 864
Nelson, Scott Eugene	5		O	2015-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	153 907	0.8000	294 086
<b>Toromont Industries Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cochrane, Jennifer	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	5 000	12.4200	6 500
Malinauskas, David Allan	5								
ESPP	PI		O	2015-12-10	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	488		1 355
			O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(500)	30.2700	855
RRSP (self)	PI		O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	500	30.2700	3 426
Toromont Industries Ltd.	1		O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.9400	100
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.9500	200
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.9600	700
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	29.9700	1 100
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	29.9800	2 000
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	29.9900	3 600
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	30.0000	8 500
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)		0
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	29.8300	200
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	29.8400	600
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.8500	1 100
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	29.8600	1 300
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.8700	1 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.8800	1 500
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	29.8900	2 600
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	29.9000	3 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	29.9100	5 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	29.9200	6 000
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	29.9300	7 300
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	29.9400	8 600
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	29.9500	10 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.9600	10 900
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.9700	11 400
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	29.9800	12 100
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	29.9900	13 800
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	30.0000	20 100
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	(20 100)		0
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.8600	100
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.9000	200
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.9200	300
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	29.9500	600
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	29.9600	700
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	29.9800	1 200
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	29.9900	1 500
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	30.0000	3 300
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		0
<i>Options</i>									
Cochrane, Jennifer	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	12.4200	72 500
<b>Total Energy Services Inc.</b>									



Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wiswell, Andrew B.	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	898	13.7600	38 738
<b>Touchstone Exploration Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baay, Paul Raymond	4, 5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 692	0.2073	1 027 459
Budau, Christopher Scott	5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 928	0.2073	154 964
McKINNON, KENNETH RICHARD	4		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 019	0.2073	180 862
Ruttan, Corey Christopher	4, 5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 019	0.2073	245 650
Shipka, James	5		O	2015-12-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 054	0.2073	172 607
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	4								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	21.6400	490 100
Treherne Resources Ltd.	PI		O	2015-12-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 200	21.1385	629 200
Trust Accounts	PI		O	2010-11-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	22.3800	200
Robinson, Brian	5		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	22.7000	653 543
Rose, Mike	5		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	22.9480	10 898 826
<b>TransAlta Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chakravarti, Nipa	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.3200	1 100
<b>TransCanada Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baggs, James M.	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	6 000	31.9700	6 000
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	44.1250	0
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 638)	43.7100	1 487
Burney, Derek Hudson	4		O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	41.2523	11 700
			O	2015-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	41.3000	12 000
Delkus, Kristine	7, 5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	15 000	31.9700	23 782
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	44.1350	21 682
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	44.1300	18 782
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	44.1050	15 182
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(890)	44.1000	14 292
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	44.0600	13 692
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	44.0400	12 692
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0300	12 592
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	44.0200	11 392
Hobbs, Lee G.	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	12 000	31.9700	16 000
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	44.0850	5 400
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	44.0900	4 600
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	44.0700	4 100
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	44.0600	4 000
Johannson, Karl	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	9 000	31.9700	9 000
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	42.8350	8 700
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	42.8300	8 500
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	42.8200	5 000
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	42.8100	3 200
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	42.8000	1 400
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	42.7900	600
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	42.7950	500
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	42.7800	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Johnston, Christine R.	7		O	2009-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	430	42.2800	430
RRSP	PI		O	2015-12-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	430	42.2000	1 655
Keys, Patrick M.	7		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	5 000	31.9700	6 308
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	43.9100	4 908
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	43.9000	3 108
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.8900	2 908
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	43.8800	1 308
MacGregor, Paul F.	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	8 000	31.9700	18 188
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	44.8350	11 688
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30)	44.8300	11 658
Marchand, Donald R.	5		O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	42.8900	7 376
Held by spouse in RRSP Account	PI		O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	42.9050	826
			O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	42.9100	1 626
Taylor, William C.	5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	15 000	31.9700	15 000
			O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 675)	46.3400	2 325
Van der Put, Jan	7		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	2 084	35.0800	2 084
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 084)	44.0800	0
Vanaselja, Siim A.	4		O	2014-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	41.0000	3 700
			O	2015-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	42.3600	12 000
<i>Options Granted Feb. 23, 2009 @ \$31.97 CDN Expiry Feb. 23, 2016</i>									
Baggs, James M.	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		0
Deikus, Kristine	7, 5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		0
Hobbs, Lee G.	5		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(12 000)		0
Johannson, Karl	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(9 000)		0
Keys, Patrick M.	7		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		4 000
MacGregor, Paul F.	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(8 000)		0
Taylor, William C.	5		O	2015-12-15	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		0
<i>Options Granted Feb. 26, 2010 @ \$35.08 CDN Expiry Feb. 26, 2017</i>									
Van der Put, Jan	7		O	2015-12-11	D	51 - Exercice d'options	(2 084)		0
<b>Transcontinental inc.</b>									
<i>Unités d'actions restreintes (UAR) / Restricted share unit (RSU)</i>									
Desaulniers, Christine	7, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(7 069)	19.2200	31 340
Gentiletti, Nelson	7, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(17 211)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(17 211)	19.2200	69 175
Lavolette, Katya	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 425)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 425)	19.2200	
			M'	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 425)	19.2200	25 835
LeCavalier, Donald	5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 623)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 623)	19.2200	15 990
Marcoux, Pierre	4, 7		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(7 334)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(7 334)	19.2200	14 024
Markle, Edward John	7, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(12 142)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(12 142)	19.2200	59 022
Olivier, François	4, 7, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(98 297)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(98 297)	19.2200	271 049
Reid, Brian	7, 5		O	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(20 446)	12.9900	
			M	2015-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(20 446)	19.2200	70 590
<b>TransGlobe Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gress, Albert	5		O	2015-12-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.1700	62 814
Neely, Randy	5		O	2015-12-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.2500	65 300
<b>Trilogy Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 6, 3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2015-12-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	460 000	3.4308	2 101 761

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>True North Commercial Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Drimmer, Daniel	4, 3								
PD Kanco LP	PI		O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8500	32 200
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.8300	32 700
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	5.0400	34 000
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	4.8883	40 800
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	5.0500	45 300
<b>Tucows Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooperman, Michael	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	20 263	2.8000USD	649 807
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	5 541	2.9200USD	655 348
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 562	5.5200USD	658 910
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 979	5.7600USD	660 889
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 979	10.1600USD	662 868
Goertz, Carla Anne	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	6 335	3.7600USD	29 685
Karp, Allen	4		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	6 952	3.0000USD	65 077
Noss, Elliot Lawrence	4, 5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	19 803	2.8000USD	2 018 742
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	5 415	2.9200USD	2 024 157
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 481	5.5200USD	2 027 638
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 868	5.7600USD	2 031 506
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 868	10.1600USD	2 035 374
Schafer, Kenneth Derrick	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	20 263	2.8000USD	20 363
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	5 541	2.9200USD	25 904
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 562	5.5200USD	29 466
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 979	5.7600USD	31 445
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 979	10.1600USD	33 424
Woroch, David John	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	21 219	2.8000	123 534
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	5 802	2.9200USD	129 336
<i>Options</i>									
Cooperman, Michael	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(32 000)	2.8000USD	474 750
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	2.9200USD	466 000
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(5 625)	5.5200USD	460 375
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 135)	5.7600USD	
			M	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	5.7600USD	457 250
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	10.1600USD	454 125
Goertz, Carla Anne	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.7600USD	386 750
Karp, Allen	4		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(9 375)	3.0000USD	179 375
Noss, Elliot Lawrence	4, 5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(32 000)	2.8000USD	578 500
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	2.9200USD	569 750
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(5 625)	5.5200USD	564 125
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	5.7600USD	557 875
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	10.1600USD	551 625
Schafer, Kenneth Derrick	5		O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(32 000)	2.8000USD	324 750
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	2.9200USD	316 000
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(5 625)	5.5200USD	310 375
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	5.7600USD	307 250
			O	2015-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	10.1600USD	304 125
Woroch, David John	5		O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(32 000)	2.8000USD	369 750
			O	2015-12-10	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	2.9200	361 000
<b>Twin Butte Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gamache, Claude Maurice	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 409	0.2200	478 343*
Howe, Gordon	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	17 727	0.2200	194 458*

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Kraft, Preston	5		O	2015-12-07	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 091	0.2200	340 166*
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 227	0.2200	852 869*
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4, 5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 455	0.2200	6 296 989*
Steele, Alan	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 227	0.2200	1 601 920*
Wollmann, Robert Ernest Law	5		O	2015-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26 250	0.2200	894 232*
<b>U.S. Dividend Growers Income Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
U.S. Dividend Growers Income Corp.	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.8386	540 800
			O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	8.8500	541 800
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.9200	542 200
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.8886	542 900
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.8886	544 300
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.7333	545 500
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.7969	547 100
<b>Urbana Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, Thomas Scott	4								
Thomas S. Caldwell & Dorothy Caldwell, J/T	PI		O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	389	2.0500	3 974 050
			O	2015-12-10	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	419	2.0500	3 974 469
Thomas S. Caldwell, RRSP	PI		O	2015-12-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(389)	2.0500	184 111
<b>US Buyback Leaders Fund</b>									
<i>Parts</i>									
US Buyback Leaders Fund	1		O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 000		10 000
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
<b>Vanadiumcorp Resource Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hewlett, John	4		O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	354 000	0.0250	3 552 265
<b>Velan Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Velan Inc.	1		O	2015-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.8000	7 000
			O	2015-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.8400	8 000
			O	2015-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	51 800	15.7500	59 800
			O	2015-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	24 400	15.7500	84 200
			O	2015-11-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.7600	85 200
			O	2015-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.6500	86 200
			O	2015-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.6000	87 200
			O	2015-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.5500	88 200
			O	2015-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	15.5000	89 200
			O	2015-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(83 200)		6 000
			O	2015-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		0
<b>Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sun Valley Gold LLC	3								
Client accounts	PI		O	2015-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.1350	10 130 500
			O	2015-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1350	10 131 500
			O	2015-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	191 000	0.1450	10 322 500
			O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	379 000	0.1491	10 701 500
			O	2015-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	364 500	0.1396	11 066 000
<i>Options</i>									
Ayranto, Mark	5		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.1500	3 261 817
Harvey, T. Sean	4		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.1500	2 785 000

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Hill, Christopher Thomas	4		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1500	2 130 000
Krol, Leendert G.	4		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.1500	1 860 000
McConnell, John Charles	4, 5		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	1 300 000	0.1500	6 560 000
McInnis, Michael D.	4		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	550 000	0.1500	2 730 000
Rendall, Marty	5		O	2015-12-15	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.1500	3 850 000
<b>Vista Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sun Valley Gold LLC	3								
Client Accounts	PI		O	2015-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 943	0.2879USD	14 307 211
			O	2015-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 765	0.3000USD	14 364 976
			O	2015-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 796	0.3000USD	14 384 772
			O	2015-12-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	0.2775	14 393 472
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 943	0.2879USD	10 273 484
			O	2015-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 765	0.3000USD	10 331 249
			O	2015-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 796	0.3000USD	10 351 045
			O	2015-12-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	0.2775USD	10 359 745
<b>Western Forest Products Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Foster, Jennifer Eileen	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 500
Gregory Owen Foster	PI		O	2015-12-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 500
<i>Options</i>									
Foster, Jennifer Eileen	5		O	2015-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-07	D	50 - Attribution d'options	116 000	2.1700	116 000
<b>WestJet Airlines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Baklor, Edward Stuart	5		O	2015-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.2900	4 730
Pugliese, Ferio	5		O	2015-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 294	20.5100	41 707
<i>Droits 2012 Share Units</i>									
Pugliese, Ferio	5		O	2015-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 032)		0
<b>Whitecap Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dunlop, Darin Roy	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	16 667	6.2300	183 020
Kang, Thanh Chan	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	16 667	6.2300	448 202
Lebsack, Peter Gary	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	16 667	6.2300	260 982
Zdunich, Jeffery Byron	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	8 334	6.2300	69 313
<i>Options</i>									
Dunlop, Darin Roy	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	6.2300	0
Kang, Thanh Chan	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	6.2300	0
Lebsack, Peter Gary	5		O	2015-12-14	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	6.2300	0
Zdunich, Jeffery Byron	5		O	2015-12-09	D	51 - Exercice d'options	(8 334)	6.2300	0
<b>Wi-LAN Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Skippen, James	4, 5								
PJ Realty Inc.	PI		O	2015-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.4000	480 700
			O	2015-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.4000	483 200
			O	2015-12-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.5000	498 200
<b>Yieldplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
YIELDPLUS Income Fund	1		O	2015-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	5.5057	86 961 124
			O	2015-12-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	5.5400	86 961 724
			O	2015-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	5.5125	86 962 524
			O	2015-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	5.4260	86 965 024

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)****Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Beauchamp, Yves</b>	<b>Minéraux rares Quest Ltée</b>	<b>2015-12-01</b>	<b>2015-12-14</b>	<b>QC</b>
<b>Beaudoin, Pierre</b>	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
	Detour Gold Corporation	2015-12-04	2015-12-10	ON
<b>Beischer, Gregory Allan</b>	Millrock Resources Inc.	2015-12-10	2015-12-16	BC
<b>Berman, David</b>	Breaking Data Corp. (formerly Spylogics International Corp.)	2015-12-10	2015-12-16	ON
<b>Binnion, Michael Rupert</b>	Questerre Energy Corporation	2015-12-01	2015-12-11	AB
<b>Boisvert, Stéphane</b>	<b>Mobi724 Global Solutions Inc. (Formerly Hybrid Paytech World Inc.)</b>	<b>2015-11-20</b>	<b>2015-12-10</b>	<b>QC</b>
<b>Canso Investment Counsel Ltd.</b>	Canso Credit Income Fund	2015-09-10	2015-12-14	ON
	Canso Credit Income Fund	2015-11-27	2015-12-14	ON
	Canso Credit Income Fund	2015-11-30	2015-12-14	ON
	Canso Credit Income Fund	2015-12-02	2015-12-14	ON
	Canso Select Opportunities Fund	2015-09-10	2015-12-14	ON
	Canso Select Opportunities Fund	2015-12-02	2015-12-14	ON
<b>Fraser, Andrew Stewart</b>	Finning International Inc.	2015-12-04	2015-12-11	BC
<b>Gallant, Richard John</b>	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2009-12-04	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2010-12-06	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2011-12-05	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2012-12-04	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2013-12-04	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2014-12-04	2015-12-15	AB
	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2015-12-04	2015-12-15	AB
<b>Gemma, Toner</b>	<b>Laboratoires Engagement inc.</b>	<b>2015-12-09</b>	<b>2015-12-15</b>	<b>QC</b>

Opérations d'initiés déclarées hors délai					
Initié	Émetteur		Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>GIUFFRE, MICHAEL</b>	DiaMedica Inc.		2015-11-20	2015-12-09	AB
	DiaMedica Inc.		2015-11-20	2015-12-09	AB
	DiaMedica Inc.		2015-12-01	2015-12-09	AB
<b>Hodgkinson, Robert</b>					
	DXI Energy Inc.		2015-12-04	2015-12-10	BC
<b>Igelman, Marvin Moses</b>					
	Breaking Data Corp. (formerly Sprylogics International Corp.)		2015-12-10	2015-12-16	ON
<b>Koschitzky, Saul</b>					
	Strongco Corporation		2014-12-15	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2014-12-30	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-02-04	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-03-25	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-04-17	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-05-22	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-08-24	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-08-25	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-08-31	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-09-18	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-09-22	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-09-23	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-10-02	2015-12-15	ON
	Strongco Corporation		2015-10-14	2015-12-15	ON
<b>Laing, Ronald Keith</b>					
	Canadian Natural Resources Limited		2015-12-04	2015-12-10	AB
<b>LeBoldus, Michael</b>					
	<b>NAPEC inc. (anciennement connue sous la dénomination sociale de Groupe CVTech inc.)</b>		<b>2015-12-07</b>	<b>2015-12-14</b>	<b>QC</b>
<b>MacIndoe, Karine</b>					
	Dream Industrial Real Estate Investment Trust		2015-11-19	2015-12-16	ON
<b>MacKenzie, David Roy</b>					
	Tamarack Valley Energy Ltd.		2015-12-08	2015-12-15	AB
<b>Manherz, Robert</b>					
	<b>CO2 Solutions Inc.</b>		<b>2015-12-09</b>	<b>2015-12-16</b>	<b>QC</b>
<b>Michaud, Zachary</b>					
	COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.		2015-12-09	2015-12-15	ON
<b>Parsons, James Todd</b>					
	DiaMedica Inc.		2015-12-01	2015-12-15	AB
<b>Patterson, Christopher William</b>					
	Finning International Inc.		2015-08-10	2015-12-09	BC
<b>Pauls, Dietrich (Rick) John</b>					
	DiaMedica Inc.		2015-12-01	2015-12-09	AB
<b>Pilnik, Richard D.</b>					
	DiaMedica Inc.		2015-12-01	2015-12-09	AB



Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Reimer, Dawson James</b>	DiaMedica Inc.	2015-12-01	2015-12-11	AB
<b>Reyes, Javier</b>	Goldgroup Mining Inc.	2013-11-18	2015-12-12	BC
<b>Sparkes, Paul David</b>	Breaking Data Corp. (formerly Spylogics International Corp.)	2015-12-10	2015-12-16	ON
<b>Timbercreek Asset Management Inc.</b>	Timbercreek Senior Mortgage Investment Corporation	2015-12-09	2015-12-15	ON
<b>Williams, Mark Stephen</b>	DiaMedica Inc.	2015-12-01	2015-12-09	AB
<b>Zivkovic, Aleksandar</b>	Breaking Data Corp. (formerly Spylogics International Corp.)	2015-12-10	2015-12-16	ON

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR  
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO <sub>2</sub> Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Ergorecherche Ltée	Actions inscrites	2012-12-18	Actions ordinaires	2015-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2012-07-05	Actions ordinaires	2015-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Innovente inc.	Actions inscrites	2012-12-13	Actions ordinaires	2015-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31
Parta Dialogue Inc.	Actions inscrites	2012-03-28	Actions ordinaires	2015-12-31
Pediapharm inc.	Actions inscrites	2013-11-26	Actions ordinaires	2016-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
Ressources Méтанor Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2012-09-12	Actions ordinaires	2015-12-31
TSO <sub>3</sub> inc.	Actions inscrites	2012-04-17	Actions ordinaires	2015-12-31
Urbanimmersive Technologies Inc.	Actions inscrites	2012-10-01	Actions ordinaires	2015-12-31